

Gazette Coubertin

N°76-77
1^{er} sem. 2025

Comité Français Pierre de Coubertin

15, 16 ET 17 OCTOBRE 2025 À LIMOGES

12^{ÈME} COLLOQUE DU CFPC
LES ARÈNES PARALYMPIQUES



**APRÈS LA GÉNÉRATION 2024,
DE L'ÉCOLE À L'UNIVERSITÉ :
QUEL HÉRITAGE ?**





→ LE LAC DE VASSIVIÈRE EST-IL UNE ARÈNE PARALYMPIQUE ? AUTEUR : BABSY - LICENCE : CC BY-SA 3.0



En 2025, pour son 12^{ème} colloque, le Comité français Pierre de Coubertin (CFPC) est de retour à l'autre extrémité de la désormais Nouvelle Aquitaine. Thématique centrale en 2011, le développement durable ne sera pas absent en 2025, sous son versant humain, à travers l'inclusion des personnes en situation de handicap. Occasion pour le CFPC d'aborder pour la première fois la question du paralympisme de façon pluridimensionnelle.

En 2025, le colloque du CFPC se rapproche à nouveau du Sud-Ouest pour faire étape à Limoges, dans la région Nouvelle Aquitaine. Il sera organisé par l'Université de Limoges et il recevra le soutien de l'Académie nationale olympique française (ANOF), qui a pour objet la promotion des valeurs olympiques et paralympiques, et qui contribue à la recherche fondamentale et appliquée, en particulier dans l'héritage des JOP 2024.

Cette édition mettra en exergue la question des « arènes paralympiques ». Pourquoi un tel choix ? Tout simplement parce que les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024 ont offert un espace de visibilité relativement inédit à la pratique sportive des personnes en situation de handicap, à la fois sur le plan symbolique (à l'image des spectaculaires cérémonies d'ouverture et de fermeture) mais aussi médiatique (temps d'antenne, émissions spécifiques, etc.). Si la littérature sur l'héritage des grands événements sportifs incite à la prudence quant aux effets de long terme engendrés par un tel événement, cette mise en lumière du parasport invite à questionner largement l'évolution de sa place dans le monde du sport et de la société plus globalement.

Inspiré d'un programme de recherche en cours sur les arènes du sport mais aussi sur des travaux relatifs aux arènes publiques, ce colloque a pour objectif d'appréhender le parasport dans ses enjeux les plus matériels (techniques) comme les plus symboliques (imaginaires). Le terme « arène » sera ainsi utilisé ici dans un triple sens.

→ Tout d'abord, celui des équipements qui permettent aux personnes en situation de handicap de vivre la pratique sportive (en tant qu'athlètes ou en tant que spectateurs). On pense bien évidemment aux infrastructures (accessibilité, mobiliers, signalisations) mais également aux matériaux plus spécifiques selon les disciplines sportives (fauteuils, prothèses, vêtements) sans compter les nouvelles technologies.

→ Ensuite, celui des institutions, à savoir les instances publiques et/ou privées (fédérations, associations, entreprises) qui supportent, organisent, animent ou innovent afin de faciliter la promotion, l'accessibilité et la valorisation du parasport et des parasportifs.

→ Enfin, celui des performances parasportives, qui amènent à analyser la diversité des compétitions, la réglementation, la mise en scène des corps et des exploits, les formes d'entraînement, les structures d'accueil, la place du coaching, la réception auprès du grand public mais aussi tout le secteur du spectacle (sponsoring, marketing, contrats, etc.).

Ce colloque sera l'occasion de questionner durant l'année 2025 l'héritage des JOP Paris 2024, lequel est désormais au centre des préoccupations des mouvements éducatifs et des instances politiques sportives. Soulignons que le COJOP a missionné le CNOSF pour que les programmes initiés par et avec Paris 2024 soient des « actifs à faire vivre au profit du mouvement sportif ». En ce sens, une commission exécutive stratégique des JOP #Paris 2024 a même été confiée au CNOSF pour adopter une stratégie 2025-2028 « qui permettra de définir la façon dont les programmes transmis par Paris 2024 seront mis en œuvre ».

Pour ce faire, le colloque souhaite valoriser une diversité d'approches en sciences humaines et sociales allant de la littérature à l'histoire, de la sociologie à l'anthropologie, de la psychologie à la philosophie, de la gestion aux sciences de l'information, des arts du spectacle aux sciences du langage et à la sémiotique. À l'issue de cette manifestation, un ouvrage collectif sera publié aux Presses universitaires de Limoges, dans la Collection « desport et des histoires ».

Les arènes paralympiques Équipements, Institutions, Performances

Colloque international
Les 15, 16 et 17
octobre 2025
Université de Limoges



CRÉDITS IMAGE 1^{ère} DE COUVERTURE :
ASHI-WAZA, WWW.LUCIELLONG.COM
CONTACT@LUCIELLONG.COM

Note de l'artiste Lucie LLONG à propos des super-pouvoirs de l'art et du sport :

Quels points communs entre ces deux univers ?

Tous deux permettent à ceux qui les pratiquent de se dépasser, d'innover, de sortir du cadre... tout en stimulant la confiance en soi et le sens du partage.

On évoque souvent les valeurs du sport comme des piliers essentiels de notre société moderne et de l'olympisme. En tant qu'artiste du sport, j'ai choisi de saisir ces valeurs, multiples et transposables dans notre quotidien, comme ces gestes uniques, tout aussi multiples, sur la toile. À ce jour, j'ai représenté plus de 120 disciplines différentes. Le mouvement, c'est ma signature : capter l'essence de l'action par le trait et la couleur, dans ce qu'elle a de plus pur, de plus intense, de plus spontané. Et si, en regardant ce tableau de judo, vous percevez la puissance, la maîtrise technique, la détermination, le courage... mais aussi le respect, la patience, et l'acceptation de l'échec (au moins pour l'un des combattants) alors oui, et conformément aux préceptes de ce sport : la mission est accomplie. Et en plus, ce fut un vrai plaisir de l'accepter, pour la beauté du geste et celle du sport.



Une Gazette, fidèle à l'héritage de Coubertin, d'hier à aujourd'hui.

Portée par la volonté de conjuguer héritage et innovation, la *Gazette Coubertin* incarne une promesse : celle de faire dialoguer passé, présent et avenir au service d'un olympisme à la fois ancré dans une histoire déjà écrite et ouvert vers un futur qui se conjugue au présent immédiat.

Gilles Lecocq,
Pôle Culture du CFPC, 2025



Contact pour adhérer au CFPC en tant que personne physique ou personne morale :

<http://www.comitecoubertin.fr>



Editorial du Président du CFPC

BERNARD MAGGARIO

Le Comité français Pierre de Coubertin a tenu son assemblée générale le Jeudi 5 décembre 2024 à la Maison du Sport français, sous la présidence d'André Leclercq. Dernière de la mandature, cette assemblée générale était électorale pour l'olympiade 2025-2028.

André Leclercq n'ayant pas sollicité de nouveau mandat, j'ai donc eu l'honneur de lui succéder avant, qu'avec l'assemblée générale, un hommage lui soit rendu pour ses huit années à la tête du Comité et les hautes responsabilités qu'il a exercées pendant plus de quarante années au service du mouvement sportif français et international.

Avec le conseil d'administration nouvellement élu, nous abordons donc cette mandature pleinement conscients d'être dépositaires de l'héritage légué par nos deux derniers prédécesseurs, Alain Calmat et André Leclercq, désormais réunis à la présidence d'honneur de notre association.

Par sa position singulière, cette nouvelle mandature, venant tout de suite après Paris 2024 et nous projetant déjà vers les Alpes françaises 2030, en passant vers les Alpes italiennes en 2026, continuera d'être placée sous le signe de l'Olympisme. Occasion pour notre Comité de donner un nouvel élan à son projet « Olympisme et fraternité » en insistant sur les capacités éducatives du sport « en vue d'encourager l'établissement d'une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine », comme le formule la Charte olympique.

Les actions et activités en cours seront donc poursuivies, et notamment notre *Gazette Coubertin* qui, avec ce nouveau numéro, reprend sa périodicité habituelle, semestrielle, après la publication d'un numéro spécial - année olympique oblige - consacré à l'héritage de Pierre de Coubertin.

Une entreprise apparue d'autant plus nécessaire dès lors qu'une lecture du passé avec les yeux d'aujourd'hui faisait oublier que la France était le pays de l'Olympisme. Car si Coubertin n'a pas inventé les Jeux olympiques, il a su les magnifier, ce que la réussite éclatante de Paris 2024 a amplement vérifié.

De Paris 2024 il sera d'ailleurs question dans les pages qui suivent, consacrées à la journée de réflexion et d'échanges, organisée avec le CNOSF, avec la participation de représentants de plusieurs institutions. La diversité des témoignages et des initiatives, ainsi que les perspectives envisagées pour les pérenniser témoignent de la créativité dont on fait

preuve à cette occasion les équipes labellisées « Terre de Jeux » et « Génération 2024 ». Paris 2024, dans son volet paralympique, sera aussi au cœur de notre 12^{ème} colloque bisannuel, organisé comme d'habitude en partenariat avec une université, en l'occurrence celle de Limoges. Mettant en exergue la question des « arènes paralympiques », ce colloque fera l'objet d'une présentation plus approfondie dans notre prochaine *Gazette Coubertin*, en lien avec les pratiques relevées lors de la dernière Semaine Olympique et Paralympique. Parce que la compréhension du passé est indispensable pour construire l'avenir, la *Gazette Coubertin* donnera aussi régulièrement rendez-vous aux aspects historiques et mémoriels. C'est-à-dire lorsque l'héritage devient un patrimoine qui se transmet et qui contribue à rendre le sport visible dans le domaine de la culture, ainsi qu'en témoigne l'intense activité muséale autour du sport et particulièrement dans ce numéro, celle du Musée national du sport de Nice.

Faire de ce patrimoine la culture commune du mouvement olympique et sportif pourrait représenter, pour la nouvelle gouvernance du CNOSF, un objectif à la réalisation duquel le Comité français Pierre de Coubertin est prêt à s'associer en lien avec toutes les forces vives et en particulier celles des acteurs locaux.

A partir des Cercles Coubertin existants, dont l'implantation et les coordonnées sont ici rappelées, l'une de nos priorités sera d'approfondir les relations de coopération avec les CROS, CDOS et CTOS afin d'apporter notre contribution et nos ressources dans les actions qu'ils conduisent, notamment dans les domaines de l'éducation et de la citoyenneté. La diffusion numérique de cette présente *Gazette Coubertin* est un premier pas dans cette direction et nous souhaitons qu'il soit suivi de plusieurs autres.

Une perspective qui donne toute sa signification à ce qu'écrivait Alfred Rosier, l'un des fondateurs du Comité français Pierre de Coubertin¹ : « *Le Comité ne se veut pas être un club du souvenir mais une assemblée agissante de membres venus de tous les horizons, sportifs, intellectuels, artistiques ou pédagogiques, prêts à mettre leurs connaissances et leur énergie au service de tous ceux qui ont la responsabilité de la formation du citoyen du monde d'aujourd'hui et de demain.* »

¹ En 1950, il fonde, avec Jean-François Brisson et Pierre Rostini, l'Association nationale pour la défense et le développement du sport, des activités physiques et du plein air. C'est grâce à cette Association que le Comité Français Pierre de Coubertin verra le jour en 1973, quelques mois après la naissance du CNOSF.



Gazette Coubertin

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

BERNARD MACCARIO, PRÉSIDENT DU CFPC

COMITÉ EDITORIAL

GILLES LECOCQ : PRÉSIDENT
DU COMITÉ DE RÉDACTION

MEMBRES : EVELYNE CIRIEGI,
CARINE DUTEIL, STÉPHANE HATOT,
CLAUDE PIARD & MARIE-LOU NOIROT

CONCEPTION & REALISATION

ANAÏS MONNOT
DIRECTRICE ARTISTIQUE
+33 (0)6 48 71 62 73
EMAIL DESIGN@ANAÏSMONNOT.COM
21 PASSAGE DES RÉSERVOIRS
94800 VILLEJUIF
N° SIRET : 84255670600021

REMERCIEMENTS

AUX SERVICES ET AUX RÉSEAUX DU CNOSF
POUR LEURS CONTRIBUTIONS
À LA RÉALISATION DE CE NUMÉRO.

CONTRIBUTEURS

VOIR SOMMAIRE CI-CONTRE

ICONOGRAPHIE

AGNÈS GUHL, AMADA MA, BABSYS, KMSP,
BENOÎT LASNIER, PNGWING.COM

ISSN

EN COURS

COPYRIGHT

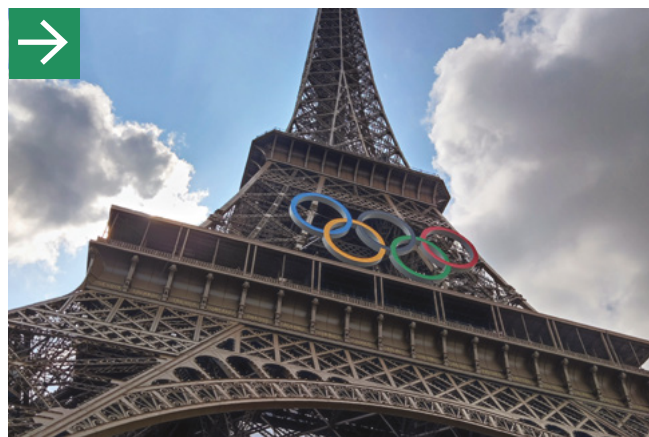
CFPC, TOUS DROITS RÉSERVÉS 2025

LA GAZETTE COUBERTIN

EST UNE PUBLICATION DU COMITÉ
FRANÇAIS PIERRE DE COUBERTIN

Sommaire

- 02** Les Colloques du CFPC font étape à Limoges les 15, 16 et 17 octobre 2025
- 03** Editorial Le mot du Président du CFPC, Bernard Maccario
- 04** Sommaire
- 06** Prologue, Gilles Lecocq



07 VERSANT CONTEMPORAIN DE LA GAZETTE COUBERTIN

- 07** Introduction, Gilles Lecocq
- 08** A la suite d'un événement sportif international majeur : Un héritage à faire vivre et à transmettre, Éric Journaux
- 11** L'USEP : Le sport à l'école pour grandir ensemble, Philippe Delamarre
- 13** Soleader 2024 : Échange de jeunes France-Allemagne pour l'inclusion et l'engagement associatif dans le cadre des jeux paralympiques, Julien Mary

14 L'Armée des Champions, Sylvie Anoto



18 Actions réalisées par la Fédération Nationale des Joinvillais, Jean-Michel Oprendeck & Bernard Véré

22 La féminisation du corps arbitral, Patrick Vajda

24 Entre Lausanne et Paris, les CERO font une halte à Besançon les 22 et 23 juillet 2024, Adeline Parrado

26 Le rôle du Centre d'Etudes Olympiques de Lausanne dans la mise en valeur de l'héritage de Coubertin, Jocelin Sébastiani

28 VERSANT HISTORIQUE DE LA GAZETTE COUBERTIN

28 Introduction, Gilles Lecocq

29 Une devise, une mascotte, un slogan, Ilona Chiabaut

30 L'âme de Coubertin, Jaques Guhl

31 La Gazette Coubertin dans le rétroviseur, Jean-Paul Callède

32 « Sur les pas de Coubertin », entre Nice et Monte-Carlo, Bernard Maccario

34 En 2013, le CFPC célèbre les 150 ans de la naissance de Pierre de Coubertin

35 LE CFPC À L'ÉCOUTE DE SES ENVIRONNEMENTS CULTURELS

35 Introduction, Gilles Lecocq

36 Le Musée National du Sport fait son cinéma

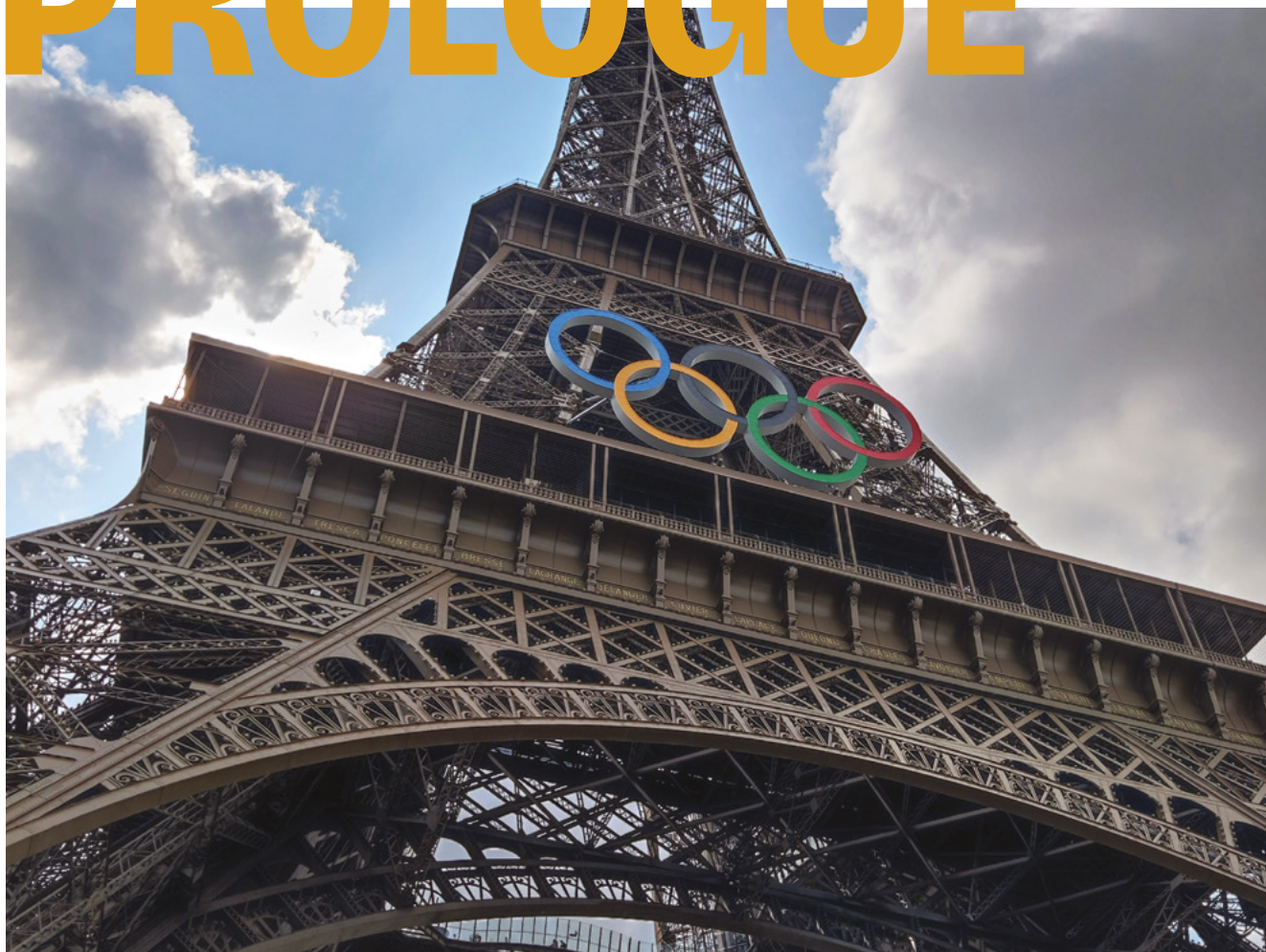


37 Le CFPC à l'écoute de publications significatives

38 Le CFPC à l'écoute des territoires proches des Cercles Pierre de Coubertin

42 Le Comité Français Pierre de Coubertin en 2025

PROLOGUE



→ PHOTO : AMADA MA, UNSPLASH

Durant l'été 2024, plusieurs générations de spectateurs et de spectatrices se sont croisées sur les scènes olympiques et paralympiques pour se forger des mémoires partagées. Une fois que les lumières des arènes olympiques et paralympiques se sont éteintes, à l'approche de l'automne 2024, des adultes et des adolescents ont retrouvé leurs habitudes culturelles, là où il est délicat de se souvenir de ce qui était, quelques semaines plus tôt, de l'ordre de la réalité, de l'illusion et de l'imaginaire.

Que restent-ils alors des mises en scène des spectacles olympiques et paralympiques lorsque des éducateurs-entraîneurs, des adolescents-athlètes et des dirigeants empathiques se trouvent confrontés à une vertu éducative cardinale de l'éducation olympique : accueillir de nouvelles personnes sur un site sportif, là où des rites, des normes et des symboles existent déjà.

Cette confrontation met en scène, entre conformisme, acculturation et déviance, des processus paradoxaux qui à la suite de spectacles grandioses, interpellent les organisations sportives à finalités éducatives qui font œuvre de timidité quand il s'agit d'accueillir sur leurs territoires des personnes qui ne possèdent pas le même capital culturel et le même capital symbolique.

Trois versants complémentaires constituent l'architecture de la *Gazette Coubertin*

→ Un versant contemporain

où il s'agit pour le Comité Français Pierre de Coubertin de témoigner de quelques innovations qui bousculent les habitudes de cultures olympiques, sportives et éducatives en mutations.

→ Un versant historique

où il s'agit pour le Comité Français Pierre de Coubertin de témoigner de quelques héritages des cultures olympiques, sportives et éducatives qui favorisent des dialogues intergénérationnels constructifs.

→ Un versant où il s'agit pour la *Gazette Coubertin*

d'être à l'écoute de différents environnements culturels qui composent, à la fois en interne et en externe, les raisons d'être du Comité Français Pierre de Coubertin.

Au carrefour de ces trois versants complémentaires, l'objectif de la *Gazette Coubertin* est de promouvoir les valeurs interculturelles contemporaines adossées à une éducation olympique, héritées de la vision des fondateurs du Mouvement olympique et adaptées à quelques enjeux sociétaux contemporains majeurs.

GILLES LECOCQ,

VERSANT CONTEMPORAIN DE LA GAZETTE COUBERTIN

*Hériter d'une Symphonie inachevée :
Une opportunité de réaliser aujourd'hui
ce qui semblait être impossible hier.*

Gilles Lecocq, Pôle Culture du CFPC, 2025

Après un été 2024 où la flamme olympique et l'esprit olympique ont parcouru en France la plupart des territoires culturels de l'hexagone et au-delà, la Génération 2024 continue à vivre sa vie en étant écartelé entre une nostalgie d'un passé proche et un futur encore inconnu qui va remplacer cette Génération par d'autres générations. La *Gazette Coubertin* se propose d'accueillir ces générations tout au long de l'Olympiade qui fait suite à l'élection de la Présidente du Comité International Olympique, Madame Kirsty Coventry. Ainsi, la *Gazette Coubertin* joue le rôle d'une caisse de résonances d'événements nationaux et internationaux qui quelquefois s'entrechoquent de façons cacophoniques et d'autres fois vibrent à l'unisson de façons symphoniques :

- **Le versant contemporain de la *Gazette Coubertin* du Printemps 2025** s'intéresse à la façon dont l'héritage des Jeux de 2024 se décline de l'Ecole à l'Université, avec espérance, avec nostalgie et avec incertitude.

- **Le versant contemporain de la *Gazette Coubertin* de l'automne 2025** s'intéresse à la façon dont, 20 ans après la loi du 11 février 2005, sont toujours à la recherche de territoires sportifs et éducatifs qui font de l'inclusion de toutes et de tous une priorité fondamentale.

- **Le versant contemporain de la *Gazette Coubertin* du printemps 2026** s'intéresse à la façon dont une génération 2026 va ressentir dans les Alpes italiennes quelques ambiguïtés à vivre intensément des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver tout en prenant conscience de la

nécessité de faire œuvre de créativité pour envisager de nouvelles formes de sports d'hiver adaptées à des exigences de développement durable.

- **Le versant contemporain de la *Gazette Coubertin* de l'automne 2026** s'intéresse à la façon dont une autre génération 2026 va faire l'expérience de découvrir sur le continent africain quelques dimensions interculturelles qui valorisent les logiques de développement intégral des jeunes générations.

- **Le versant contemporain de la *Gazette Coubertin* du printemps 2027** s'intéresse à la façon dont une génération 2027 va accompagner en Arabie Saoudite l'élargissement d'une vision des activités corporelles à finalités compétitives et de loisirs vers trois pratiques culturelles originales : les sports virtuels associant efforts physiques et technologies numériques, les compétitions virtuelles inspirées de compétitions existant dans des cultures sportives réelles et les jeux vidéo compétitifs.

- **Le versant contemporain de la *Gazette Coubertin* de l'automne 2027** s'intéresse à la façon dont le Grand Paris résonne de mémoires et d'histoires francophones qui atteignent l'embouchure de la Seine pour créer des liens avec différentes cultures olympiques anglophones.

- **Le versant contemporain de la *Gazette Coubertin* du printemps 2028** s'intéresse à la façon dont une génération 2028 va franchir l'Océan atlantique pour vivre pleinement l'ambiance originale des JOP d'été en Californie.



A LA SUITE D'UN ÉVÉNEMENT SPORTIF INTERNATIONAL MAJEUR : UN HÉRITAGE À FAIRE VIVRE ET À TRANSMETTRE

ÉRIC JOURNAUX

INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'ÉDUCATION, DU SPORT ET DE LA RECHERCHE

RÉFÉRENT SPORT ET JOP DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

CTIG RÉGION ACADÉMIQUE ÎLE-DE-FRANCE

La France aura été candidate trois fois pour organiser les jeux olympiques et paralympiques ces trente dernières années avant d'obtenir les jeux de Paris 2024. On peut toutefois évoquer quelques marqueurs forts à cette candidature victorieuse qui a débuté dès 2012.

Un projet politique et urbanistique ambitieux appelé Grand Paris a donné l'occasion aux ministères chargés des sports et de la ville de lancer une étude sur le Grand Paris du Sport. Le rapport rendu début 2012 comportait un volet stratégique en vue d'une candidature aux jeux d'été. Initiative heureuse.

L'équipe qui a engagé le dossier de candidature a décidé qu'elle serait portée par et pour les sportifs et les acteurs du sport. Cela aura une incidence forte sur les politiques publiques qui seront menées à partir de 2017, après que le CIO ait décidé d'attribuer l'organisation des jeux à Paris et à la France en 2024.

Dès la phase de candidature, ses responsables ont décidé de consacrer un volet « Impact et Héritage » important afin que ces jeux contribuent à renforcer durablement la place du sport dans la société française. Celui-ci s'est traduit par une grande concertation dans les territoires puis la mise en place dès 2017, par Paris 2024 du programme Génération 2024. À titre d'illustration, la 8^{ème} semaine olympique et Paralympique a été organisée en avril 2023 au bénéfice de 2 millions d'élèves et d'étudiants.

L'attribution des jeux de Paris 2024 a par ailleurs coïncidé avec l'élection du nouveau Président de la République Emmanuel Macron. Le Président a alors décidé de la création d'un ministère de plein exercice et fixé l'objectif que la France livre un événement sportif exceptionnel, porteur d'un héritage majeur pour le pays et obtienne des résultats sportifs à la hauteur de l'enjeu. Il a fixé l'objectif d'accroître de 3 millions le nombre de pratiquants sportifs d'ici à 2024.

En réponse à la demande du mouvement sportif, cet événement devait servir à rénover l'organisation du sport en France en passant d'un modèle tutélaire de l'État à une gouvernance partagée avec des responsabilités réparties entre l'État au niveau central et déconcentré, le mouvement sportif, les collectivités locales, ainsi que les acteurs socio-économiques.

Le sport étant une compétence partagée, il convenait alors de mettre tous les acteurs et parties prenantes autour de la table. Le Premier ministre a ainsi adressé en 2018 une lettre de mission à la ministre des sports « visant à engager une démarche de confiance envers le mouvement sportif français en donnant davantage d'autonomie aux fédérations sportives et au Comité national Olympique et sportif français, ainsi qu'aux acteurs locaux et en recentrant l'action de l'État sur des missions essentielles de coordination, de réglementation et de contrôle, notamment éthique ».

Cette commande a abouti à une méthode de travail ambitieuse

Une démarche de co-construction a été impulsée par la ministre des sports en novembre 2017 donnant lieu à de nombreux travaux et ateliers puis à la remise d'un rapport en juin 2018 par la directrice des sports de l'époque notre collègue Laurence Lefèvre en binôme avec un universitaire et consultant sur le sport Patrick Bayeux¹. Dans le même temps, un autre rapport a été confié par la ministre à Claude Onesta, entraîneur emblématique de l'équipe de France de hand-ball, sur le sport de haut niveau. Il devait produire un état des lieux et donner des perspectives permettant de renforcer le niveau de performance sportive français dès les jeux de 2024². De ces différents travaux sont nés une triple ambition pour la rénovation du sport en France et la création d'un nouvel opérateur du sport.

Pour ce qui concerne la triple ambition, trois dynamiques sont valorisées :

1

Assurer une meilleure autonomie des fédérations sportives, renforcer leurs responsabilités et travailler en collaboration plus forte avec elles. Préciser, avec davantage de clarté, les objectifs poursuivis par les politiques publiques du sport et assurer un meilleur contrôle des actions conduites au titre de leurs missions de service public et avec les moyens publics, notamment en matière de transparence, d'éthique et de fonctionnement démocratique.

2

Reconnaître le rôle des collectivités locales en faveur de la pratique sportive pour le plus grand nombre.

3

Recentrer l'action de l'Etat sur ses fonctions régaliennes, de correction des inégalités sociales et territoriales et lui conserver le pilotage principal du sport de haut niveau et de la haute performance – on sort des jeux d'été de Rio en 2016 avec des résultats modestes – 7^è rang mondial aux JO et 12^è aux JP, alors qu'on se prépare à organiser les jeux en France. L'objectif annoncé alors était d'atteindre le top 5 aux JO et le top 8 aux JP, ce qui a été tout juste atteint.

Pour atteindre les objectifs fixés, l'Etat se donne des moyens importants dans de nombreux domaines visant à l'amélioration de la performance. Citons notamment la création en 2019 d'un programme prioritaire de recherche sur le sport de très haute performance doté de 20 millions d'euros permettant une collaboration sans précédent entre le monde sportif et celui de la recherche.

Ensuite, la création de l'Agence Nationale du Sport en avril 2019

L'une des traductions fortes et visibles de la rénovation de la gouvernance du sport concerne sans aucun doute sa création par la loi du 1^{er} août 2019, sous la forme d'un opérateur public constitué en GIP.

L'ANS est chargée de définir et mettre en œuvre des programmes d'intervention répondant aux objectifs stratégiques des politiques publiques du sport de haut niveau et du développement des pratiques, dans le cadre d'une gouvernance et de moyens partagés. L'Etat conserve un pouvoir majoritaire sur les décisions relevant du sport de haut niveau. La loi prévoit également l'installation de conférence régionale de développement du sport chargée en particulier d'adopter un projet sportif territorial et de créer des conférences des financeurs et en confie de fait le déploiement à l'ANS.

L'Etat adopte également en 2019 une réforme de son organisation territoriale qui va fortement impacter le sport

L'Etat annonce une nouvelle organisation territoriale de son administration (OTE) créant les DRAJES et les SDJES. Cette réforme acte l'intégration des services déconcentrés de la jeunesse et des sports au sein des rectorats et des DASEN et transfère aux CREPS l'essentiel des compétences relevant du sport de haut niveau exercées par les DRJSCS. L'ANS mobilise ces opérateurs pour mener ses missions sur le sport de haut niveau au plan territorial. Le statut et le rôle des agents de l'Etat placés auprès des fédérations sportives (CTS) ont une fois de plus été questionnés à ce moment-là. Ce dispositif des CTS qui vient encore de démontrer son utilité pour organiser le sport de haut niveau fait l'objet depuis longtemps de fortes interrogations sur sa pertinence et la question de le maintenir en l'état se pose régulièrement. Le besoin de recentrage de l'action des agents de l'Etat sur des missions propres aux politiques publiques a été renforcé depuis lors.

¹ La nouvelle gouvernance du sport (2018) Patrick Bayeux Laurence Lefèvre
Décideurs du Sport par Patrick Bayeux

² Mission d'étude pour la haute performance sportive | vie-publique.fr

Un renforcement significatif des liens entre le sport et l'éducation s'opère durant cette période

Le programme Génération 2024 a mis l'accent sur la dimension éducative et citoyenne du sport, en s'appuyant tout particulièrement sur la mobilisation des ministères de l'éducation nationale, des sports, de l'agriculture et de l'ensemble des collectivités locales. Il a contribué au déploiement de dispositifs tels que la pratique quotidienne de l'activité physique et sportive à l'école primaire ou encore le développement de partenariats entre le mouvement sportif et les pouvoirs publics. Le CNOSF a signé une convention cadre sport-éducation en 2019 avec 5 ministères du champ éducatif, dont celui de l'enseignement supérieur et de nombreuses conventions ont été conclues entre les fédérations sportives et l'enseignement scolaire.

Un tournant systémique s'opère en juillet 2020 avec la création d'un grand ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports qui fait de l'alliance et de la continuité éducatives un objectif principal, décliné dans une feuille de route stratégique sport éducation.

La prise en compte de l'éthique et de l'intégrité dans le sport devient une priorité forte

La loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République a posé un cadre nouveau en créant le contrat d'engagement républicain, auquel doit adhérer toute association recevant des financements publics ou bénéficiant d'un agrément.

Plus récemment, la loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France est issue d'une proposition de loi parlementaire qui a trouvé un écho très favorable au sein du gouvernement et de la société civile. Elle tire notamment son essence des initiatives prises par l'Etat pour lutter contre toutes les formes de dérives, telles que les violences sexistes ou sexuelles et les discriminations dans le sport et du fait de certains dysfonctionnements révélés dans la gouvernance fédérale ou du sport professionnel.

La loi vise bien-sûr à favoriser le développement de la pratique sportive pour le plus grand nombre mais elle contribue aussi à un renouvellement significatif de la gouvernance du monde sportif, fédéral et professionnel, ainsi qu'à l'évolution du modèle économique sportif. Ces lois importantes pour le sport devront inscrire leurs effets dans le temps et donc dans l'héritage des jeux.

Trois stratégies interministérielles concernent tout particulièrement les ministères éducatifs et sportifs

La première stratégie concerne l'installation en septembre 2022 de la commission interministérielle permanente du sport de haut niveau qui a donné lieu à une feuille de route stratégique consacrée aux aménagements d'étude avant et après le bac ainsi qu'aux enjeux de la reconversion professionnelle.

La deuxième stratégie vise le développement de la pratique sportive régulière des différents publics, traduite pour les étudiants par une feuille de route signée en avril 2023 entre les ministres et les trois grandes conférences représentants les établissements de l'enseignement supérieur.

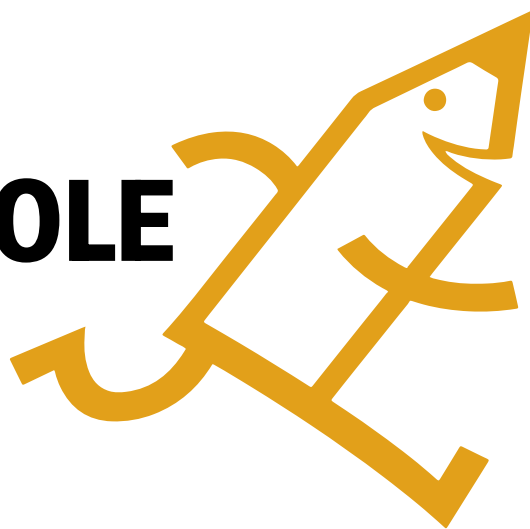
La troisième stratégie s'intéresse aux formations et aux emplois dans le sport. Elle a donné lieu à un Grenelle de l'emploi et des métiers du sport en juin 2023 rassemblant les principaux ministères concernés et l'ensemble des organisations professionnelles dans une même ambition formalisée sous la forme d'une charte commune.

Tout ce travail a été mené en parallèle avec la préparation des jeux et de leur héritage dans le cadre de ce que le ministre des sports et des JOP a nommé le carré magique, décliné en une organisation irréprochable, une préparation des sportifs vers leur meilleur niveau de performance, une grande fête populaire et un héritage en acte et durable pour la société. De l'idée, à l'ambition puis à la décision d'organiser les jeux en 2024 jusqu'à leur livraison, douze ans se sont donc écoulés. Douze ans de travail intense et remarquable au niveau central et dans les territoires qui est un terrain fertile pour l'avenir. Il faudra sans doute autant de temps pour transformer en profondeur les ambitions et les attentes générées par ces jeux pour renforcer la place de l'activité physique et du sport dans notre société et dans le quotidien des français. Douze ans, cela représente trois olympiades, ce qui convient bien au monde du sport. Nul doute que la prochaine olympiade portera une attention toute particulière sur les sports d'hiver et de montagne, dans la perspective des jeux d'hiver en 2030.

Une nouvelle impulsion interministérielle a été lancée à partir de juillet 2022

Sous l'impulsion politique et la coordination stratégique de notre ministre des sports, des jeux olympiques et paralympiques, une nouvelle étape très volontariste et mobilisatrice a été engagée au service du développement des politiques publiques du sport. Sur la base d'une douzaine de thèmes retenus comme prioritaires, de nombreuses concertations ont été menées pour aboutir à des feuilles de routes stratégiques interministérielles et interprofessionnelles, dont le pilotage et la coordination ont été répartis en fonction des acteurs les plus concernés.

L'USEP : LE SPORT A L'ECOLE POUR GRANDIR ENSEMBLE



PHILIPPE DELAMARRE
USEP NATIONALE, VICE-PRÉSIDENT

Les enfants font leurs Jeux

Avec le programme « Les enfants font leurs Jeux » il s'agissait de célébrer l'esprit olympique et paralympique pendant toute l'année 2023-2024 en mobilisant le réseau USEP autour de défis sportifs et culturels à réaliser ensemble sur tout le territoire (hexagone et territoires ultramarins).

Cet événement national fédérateur avait pour ambition de créer les conditions pour que les enfants développent une culture sportive diversifiée tout en étant acteur de leur pratique et de leur connaissance des Jeux.

USEP / Union sportive de l'enseignement du premier degré

→ Enfants de maternelle et élémentaire de l'école publique

→ 825 000 licenciés - saison 2023/2024

L'Usep, « Club sportif de l'école » propose des rencontres sportives associatives en temps scolaire et hors-temps scolaire. Ces rencontres sont multisports, ludiques, inclusives et innovantes.

Objectif prioritaire : Profiter de l'élan des JOP pour que chaque enfant :

→ Construire des émotions sportives positives et s'enrichisse de ces expériences

→ Vise en actes les valeurs éducatives que sont l'égalité filles-garçons, le rapport à la règle et au fair-play, l'inclusion...

→ Développe une culture sportive diversifiée

Pour la réalisation de cet objectif, nous avons conçu des documents et notamment :

- Un carnet de l'enfant en partenariat avec le CNOSF / CPSF / PARIS 2024
- Un guide pour les enseignants et animateurs USEP
- Un guide olympique et paralympique Usep écrit par et pour les enfants

Nous avons également proposé à notre réseau un document spécifique pour organiser des rencontres olympiques en maternelle ou encore une mallette « break s'cool » pour engager des enfants dans un projet d'activité physique artistique s'appuyant sur cette nouvelle discipline olympique (Breaking).





Effets significatifs

Nos propositions ont été accueillies avec un réel engouement. Les chiffres en témoignent : 5000 Rencontres Sportives Associatives en mai – juin 2024 (alors que notre objectif était d'atteindre 2024 rencontres) / Plus d'un million d'enfants.

Des rencontres sportives « augmentées » ont été organisées partout avec des paraspports, une dimension festive (défilés des sportifs, flashmob ...) s'intégrant souvent dans les événements territoriaux comme le « parcours de la flamme ».

Nous étions également présents pour des animations USEP au Club France pendant les Jeux Olympiques et les Jeux paralympiques, à destination de tous et notamment pour les élèves participant à « Ma classe aux Jeux ».



→ PHOTO : USEP, BENOÎT LASNIER

5000

RENCONTRES SPORTIVES ASSOCIATIVES

EN MAI – JUIN 2024

Former les citoyens sportifs de demain, avec un enfant d'aujourd'hui : Bien dans son corps, bien dans sa tête / Bien avec les autres / Bien sur la planète

Cette dynamique exceptionnelle du programme « *les enfants font leurs Jeux* » nous engage. Nous devons maintenant créer un projet mobilisateur pour les années 2024/2028 et ainsi répondre à l'attente des associations.

Notre fédération s'appuiera sur l'Héritage de ses actions mais aussi s'inscrira dans l'héritage attendu des JOP2024. Nous sommes bien déterminés à ce que « la parenthèse enchantée » ne se referme pas. Cet Héritage 2024 doit trouver sa traduction dans un véritable plan de développement du sport scolaire des écoles publiques profitant à un maximum d'enfants sur tous les territoires.

Notre projet 2024/2028 s'intitule « L'USEP, le sport à l'école pour grandir ensemble ! ». L'USEP entend par « sport à l'école » l'organisation d'activités physiques et sportives adaptées aux enfants, fondées sur le plaisir de pratiquer. Partant du principe que le jeu prime sur l'enjeu, toutes nos activités doivent être accessibles à tous les enfants qu'elles que soient leurs potentialités. Le plaisir d'agir, la fierté de constater ses progrès, les émotions positives ressenties à l'USEP viennent ainsi créer un habitus de la pratique sportive. Cette formulation synthétique « sport à l'école » marque également l'importance de la place de la culture sportive à l'école qui, de plus, aujourd'hui, devient un enjeu de santé publique majeur. A l'interface entre le monde sportif et l'école, l'USEP bénéficie d'un juste positionnement.

Fidèle à ses valeurs, l'USEP se donne comme mission de faire « grandir les enfants ensemble ». Car c'est bien au contact de l'Autre que se construisent les valeurs de respect, de fraternité, de solidarité, de citoyenneté. Ainsi, en permettant à l'enfant de développer des compétences psychosociales, l'USEP ambitionne de former un citoyen sportif. C'est pourquoi notre nouveau projet ancre ses objectifs dans une dimension sociétale afin qu'il contribue à répondre toujours mieux à cette triple ambition :

- Un enfant qui prend du plaisir à agir, en ressent les bienfaits et comprend les enjeux de santé de l'activité physique
- Un enfant qui vit la fraternité en actes dans les rencontres Usep
- Un enfant qui pratique des activités dans la nature et, à sa hauteur, en prend soin.



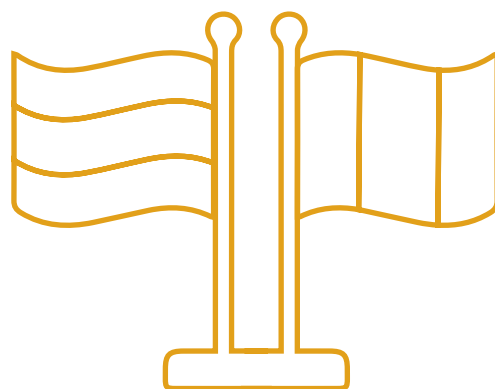
→ PHOTOS : USEP, BENOÎT LASNIER

SOLEADER 2024

ÉCHANGE DE JEUNES FRANCE-ALLEMAGNE POUR L'INCLUSION ET L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF DANS LE CADRE DES JEUX PARALYMPIQUES

JULIEN MARY

RESPONSABLE DU POLE ACTIVITES ET FORMATIONS DE LA FSCF
COORDINATEUR DES POLES DU SIEGE FEDERAL



Contexte

Le séjour « SOLEADER » s'est déroulé lors des Jeux Paralympiques de Paris 2024, dans le cadre d'un échange interculturel franco-allemand visant à utiliser le sport pour favoriser l'inclusion, la conscience de soi et l'engagement communautaire. Organisé par la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) en partenariat avec le DJK-Sportverband, cet événement a rassemblé des jeunes des deux pays pour partager leurs expériences et travailler ensemble sur des projets communs, renforçant ainsi les liens entre leurs communautés. Le projet a été financé par Erasmus+ et OFAJ.

Objectifs

Ce projet, axé sur le sport, a permis de promouvoir l'inclusion sociale, de développer des compétences essentielles, de favoriser les échanges interculturels et d'encourager un engagement associatif durable parmi les jeunes participants.

Favorisation de l'inclusion sociale :

En utilisant le sport comme vecteur d'inclusion sociale, ce projet a rassemblé des jeunes de diverses origines et capacités, notamment à travers des activités adaptées comme le basket-fauteuil. Cela a permis aux participants de renforcer leur confiance en eux et leur sentiment d'appartenance dans un environnement valorisant et inclusif.

Développement de compétences :

L'accent a été mis sur des activités collaboratives visant le développement de compétences personnelles et sociales. Les participants ont appris le travail en équipe, la gestion de projets et la résolution de conflits, compétences essentielles pour leur future implication dans des projets communautaires.

Favorisation de l'échange interculturel :

Grâce à l'échange franco-allemand, les jeunes ont bénéficié d'un cadre propice au dialogue interculturel, ce qui a renforcé leur compréhension mutuelle et élargi leur ouverture d'esprit.

Favorisation de l'engagement associatif :

Enfin, le projet a encouragé les participants à envisager un engagement durable dans leurs communautés par des discussions sur des initiatives futures, telles que des événements sportifs et des actions de sensibilisation, contribuant à créer un réseau de jeunes motivés pour le changement.

Impact

Les effets de cette action ont été significatifs pour les participants et les institutions. Parmi les résultats attendus, la Fédération a observé une amélioration des compétences en communication et en gestion de projets. De nombreux participants ont exprimé leur désir de s'engager dans des initiatives communautaires à leur retour, devenant des ambassadeurs des valeurs d'inclusion et de solidarité au sein de leurs associations.

En termes d'effets inattendus, la création d'un podcast par la Commission Podcast a documenté l'expérience des participants et accru la visibilité du projet, suscitant un intérêt croissant pour les échanges interculturels. De plus, le projet a renforcé les liens sociaux entre les participants, favorisant des relations qui ont perduré après l'échange. L'enthousiasme généré a inspiré de nouvelles initiatives au sein des associations partenaires, permettant aux jeunes d'appliquer les valeurs et compétences acquises dans leurs propres communautés, renforçant ainsi l'impact durable de l'événement.

Unis par le sport, engagés pour l'avenir

Ce projet illustre le sport comme vecteur d'inclusion et de solidarité, bien résumé par le slogan « Unis par le Sport, Engagés pour l'Avenir ! » L'échange franco-allemand a permis aux jeunes de développer des compétences sociales et de renforcer leur appartenance communautaire, en créant des liens durables fondés sur le respect et l'entraide. De telles initiatives encouragent un avenir où chacun peut s'engager activement dans la société, quelles que soient ses origines ou capacités.



L'ARMÉE DE CHAMPIONS

SYLVIE ANOTO

CONSEILLÈRE SPORT ET COMMUNICATION DU COMMISSAIRE GÉNÉRAL AUX SPORTS MILITAIRES
CENTRE NATIONAL DES SPORTS DE LA DÉFENSE

L'Armée de Champions, c'est le nom donné aux sportifs de haut niveau de la Défense (SHND) après les Jeux olympiques et paralympiques de Londres en 2012. Trois ans plus tard, plus exactement le 11 juin 2015, sur l'impulsion du Centre national des sports de la Défense, une décision ministérielle porte filiation et transmission du patrimoine de tradition du Bataillon de Joinville à l'Ecole interarmées des sports, devenue son héritière. Privé pour un temps de ses fonctions, le Bataillon de Joinville les reprend officiellement le 12 juin 2015. Le lien historique qui unit le sport et les armées s'en trouve conforté.

Petit retour en arrière

Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale notre pays réorganise ses institutions. Il prône alors l'amitié par le sport en prenant la tête du tout nouveau Conseil International du Sport Militaire que présidera le chef d'escadron Henri Debrus. Conscientes de l'intérêt que revêt le sport de compétition pour l'image redorée d'un pays, des nations, animées d'un même désir de paix, viennent rapidement grossir les rangs du CISM. Dans cet élan est créé en 1956 le Bataillon de Joinville (BJ) dans les murs de l'ancienne Ecole de Joinville-le-Pont. Cette unité optimise d'emblée l'entraînement de l'élite en âge de faire son service militaire et continue à le faire à partir de 1967 au sein de l'Ecole Interarmées des Sports de Fontainebleau sur le camp Guynemer. Elle reçoit annuellement 450 à 550 jeunes

athlètes provenant de 54 fédérations sportives délégataires. Le BJ évite ainsi pour chacun d'eux la rupture d'une carrière sportive pour une trop longue durée et leur fournit l'opportunité d'un entraînement régulier, complet et professionnel.

En près d'un demi-siècle cette unité militaire a marqué son époque. Elle a aussi marqué définitivement les hommes et les femmes qui l'ont servie, le mouvement sportif qui a compté sur elle et tous ceux qui l'ont approchée de près. Outil de travail exceptionnel pour préparer les grandes échéances, le BJ fut un tremplin pour les futurs champions. Son palmarès est élogieux : les 20500 athlètes du contingent et de carrière incorporés au BJ ont rapporté 45 médailles olympiques, 312 titres mondiaux civils ou militaires et 952 titres nationaux ou internationaux. Cette unité fut

de fait un fabuleux ambassadeur de la France aux quatre coins du monde, une belle vitrine du sport français et ses athlètes des émissaires précieux de notre culture en France, dans la francophonie et bien au-delà.

La loi de 1997 portant réforme du Service national sonne le glas de la conscription. Elle est suspendue et avec elle les activités du Bataillon de Joinville. En 1998 le BJ commence à perdre ses brigades, et le 23 janvier 2002 le fanion de l'unité sort des rangs et est remis au ministre de la Défense. Le BJ laisse sa place à une autre forme d'encadrement de sportifs militaires confiée dans un premier temps au Commissariat aux Sports Militaires puis au Centre National des Sports de la Défense.



→ PHOTO : KMSP

Vers un nouveau dispositif

Entre 1998 et 2003, le passage d'une armée de conscription à celle d'une armée professionnelle est l'élément déclencheur d'une profonde restructuration. Le bataillon de Joinville est mis en sommeil.

Le 8 avril 2003, signature d'un accord-cadre interministériel (MINDEF et MINSPORT) pour le développement du sport de haut niveau et du sport de masse au sein des armées. Création de 80 postes de SHND militaires répartis dans les 6 équipes de France militaires "structurées" (ski, triathlon, équitation pour l'armée de Terre, voile pour la marine, parachutisme pour l'armée de l'air, tir pour la gendarmerie) et de 10 postes de SHND agents civils sous contrat. Ces 90 athlètes sont inscrits sur la liste de haut niveau du Ministère des Sports.

Ce partenariat est formalisé par des conventions tripartites entre le ministère de la Défense, l'armée support et la fédération concernée. L'objectif est de recruter de jeunes espoirs français et de les amener au plus haut niveau, tout en préparant l'après compétition, au sein des armées ou dans le civil.

En décembre 2011, le ministère de la Défense recrute les premiers sportifs de haut niveau en situation de handicap.

Le 4 mars 2014 l'accord-cadre interministériel modifie le mode de recrutement et de gestion des SHND de l'Armée de Champions, avec un triple objectif en faveur des sportifs de haut niveau : performance sportive, accompagnement socio-professionnel et citoyenneté (valeurs militaires), effort sur l'acculturation militaire.

En 2015 à la réactivation du Bataillon de Joinville, les athlètes initialement affectés dans les unités des trois armées et la gendarmerie, sont affectés et gérés au Centre national des sports de la Défense et placés sous la responsabilité du commissaire aux sports militaires.

Les évolutions majeures de 2003 à 2024

Celles-ci se traduisent par une augmentation sensible des effectifs et des disciplines. En 2003, le dispositif comptait 80 postes pour 6 disciplines, en 2014, 88 postes civils et militaires et 16 pourvus par la gendarmerie nationale pour 21 disciplines.

En 2019, le protocole interministériel relatif au soutien du sport de haut niveau français dans la perspective des jeux Olympiques et Paralympiques en France en 2024 renforce dans la durée, les liens entre les ministères des armées et de l'intérieur (gendarmerie nationale) et le mouvement sportif dans le cadre de l'héritage post olympique. La perspective des JOP en France constitue une conjoncture

favorable pour consolider l'apport important déjà fourni par le ministère des armées et le ministère de l'intérieur au sport de haut niveau, et afficher de nouveaux objectifs s'inscrivant dans une stratégie interministérielle commune. Le protocole se traduit par l'actualisation de la gouvernance, le renforcement du soutien aux sportifs de haut niveau, le développement du soutien aux fédérations olympiques / paralympiques, l'intégration du centre national des sports de la défense (CNSD) parmi les établissements sportifs soutien à la préparation des JOP 2024 et une communication accentuée sur les actions prévues dans le protocole.

Une amélioration du suivi RH des SHND facilite l'harmonisation du traitement des SHND dans leur parcours professionnel entre les armées et la Gendarmerie nationale, l'augmentation de la durée de contrat pour les SHND en situation de handicap et l'accès à la reconversion des SHND en collaboration avec l'Agence de reconversion de la Défense (ARD), les fédérations et le ministère des sports.

La collaboration avec le monde sportif civil se traduit par la coopération technique (développement des stages de cohésion et d'aguerrissement des équipes de France fédérales), la coopération scientifique en matière de recherche et de développement, indispensable à l'efficacité opérationnelle des forces armées et à la performance sportive et la coopération médicale entre le Service de santé des armées (SSA) et les commissions médicales des fédérations concernées.

Le soutien spécifique aux fédérations paralympiques et l'intégration du CNSD dans le réseau des établissements sportifs français (Grand INSEP, CNOSF, CPSF, ANS) font partie également des évolutions majeures de la place du sport militaire dans le sport français.



JO PARIS 2024

	Total	Défense	%
Participants	572	78	13,6%
Médailles	64	21	32,8%
Or	16	4	25,0%
Argent	26	6	23,1%
Bronze	22	11	50,0%

JP PARIS 2024

	Total	Défense	%
Participants	236	28	11,9%
Médailles	75	25	33,3%
Or	19	6	31,6%
Argent	28	5	17,9%
Bronze	28	14	50,0%

L'Armée de Champions, une armée professionnelle qui gagne

Le dispositif de soutien au sport de haut niveau français a démontré son efficacité par les résultats exceptionnels obtenus lors des Jeux olympiques et paralympiques, d'hiver et d'été. Ainsi, depuis les Jeux de 2004 à Athènes, les SHND ont remporté **163 médailles dont 55 en Or, 43 en argent et 65 en bronze.**

Paris 2024

Pour participer à l'effort national, l'Armée de Champions rassemble 232 SHND, valides/militaires et civils/para athlètes. C'est la traduction de l'effort substantiel décidé par le MINARM entre 2019 et 2024, en termes de budget dédié, d'organisation et d'encadrement. Le premier résultat se traduit par 46 médailles glanées, soit 33 % des médailles pour 13 % de la délégation. Ratio qui démontre l'efficacité de cet écosystème construit avec le ministère des sports il y a 20 ans, car il faut 10 ans pour faire une médaille olympique. A Tokyo, et plus encore à Paris, l'efficacité est démontrée.

Ce résultat et sa résonance médiatique ont mis fin à la relative discrétion qui entourait les performances du Bataillon de Joinville - Armée de champions. Dans le monde du sport français, le BJ des appelés était historiquement reconnu jusqu'à la fin des années 2000, aujourd'hui la légitimité du Bataillon de Joinville des armées professionnelles est renforcée. Cela permet d'envisager de poursuivre les actions vers la jeunesse et vers les partenaires, et plus spécialement dans les disciplines qui intéressent les armées.



→ PHOTO : KMSP



→ PHOTO : KMSP

Les Jeux en chiffres

Aux Jeux olympiques, l'Armée de Champions a remporté 33 % des médailles de la délégation française en canoë-kayak et cyclisme, 50 % en judo, triathlon et surf, 100 % en pentathlon moderne, taekwondo, tir à l'arc et voile. Aux Jeux paralympiques, elle a remporté plus de 30 % des médailles en para cyclisme et para tir, 50 % en para aviron, para tennis de table et para triathlon, 67 % en para badminton et 100 % en para canoë kayak et escrime fauteuil.

L'après Jeux

Après les JOP de 2024, des sportifs de haut niveau arriveront au terme de leur projet sportif, perdront leur statut de sportif de haut niveau, et se trouveront, pour certains, en situation de reconversion. Les cibles prioritaires du

recrutement du MINARM et du MININT (gendarmerie nationale) sont les jeunes français dotés d'aptitudes physiques et morales particulières, gages de leur efficacité opérationnelle à l'étranger comme sur le territoire national. Conformément au protocole de 2019, les ministères s'engagent à favoriser l'insertion professionnelle dans les forces armées des athlètes ayant perdu le statut de sportif de haut-niveau après les JOP en 2024. Les fédérations sportives proposeront des candidats qui répondent aux valeurs de l'institution militaire : loyauté, courage, esprit d'équipe et patriotisme.

Les disciplines de demain

Le CNSD visant les JOP de Cortina en 2026 et surtout les JOP des Alpes françaises en 2030, maintient son effort sur les disciplines hivernales et soutient spécialement le biathlon et le ski alpinisme, disciplines inspirées des patrouilles alpines militaires des armées 1920 et 1930. Le sauvetage sportif, lui aussi très lié à une pratique militaire fait également partie des efforts actuels, en préparation de son inscription au programme des JOP de 2032 à Brisbane en Australie.



→ PHOTO : KMSP

ACTIONS REALISEES PAR LA FEDERATION NATIONALE DES JOINVILLAIS DANS LE CADRE DE « TERRE DE JEUX »

JEAN-MICHEL OPRENDEK ET BERNARD VÉRÉ

Dans la perspective de la mobilisation territoriale appelée à sensibiliser les Françaises et les Français aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la Fédération Nationale des Joinvillais (FNJ), dans son projet fédéral Sport et Paix, s'attache principalement à quatre types de réalisations. Appelé d'abord Projet Olympia, frappé d'interdiction par le COJOP, il devient Projet Sport et Paix. Soutenu par l'ANS son objectif affiché est d'inscrire la FNJ dans un ensemble d'actions qui tendent à mieux faire connaître l'olympisme, honorer les athlètes et leurs entraîneurs, lutter contre toute forme de violence et de discrimination et développer des actions citoyennes. Il s'adresse à tous les publics. Dans une fédération-membre associée du CNOF comme l'est la FNJ la pratique et l'enseignement effectif du sport ne s'exerce pas, sauf en une seule circonstance : l'organisation d'une compétition internationale handi-escrime fauteuil tous les ans à Fréjus par l'ex-entraîneur national de sabre et vice-président du comité des Joinvillais de PACA-Corse-Monaco, le maître Michel PERRIN. Les actions de terrain sont donc limitées. Dépassant ce constat, nous convenons de créer un concept de reconnaissance inédit et de délivrer de la connaissance en direction de l'olympisme.

LES ACTIONS MENÉES :

- 1 Exposition
Olympisme-Sport et Paix,
- 2 Publications :
livres, articles,
- 3 Conférences,
- 4 Remise d'un prix :
le Trophée *Janus*.



Exposition : *Olympisme-Sport et Paix*

en partenariat avec le Centre National des Sports de la Défense (CNSD) de Fontainebleau et la Fédération des Clubs de la Défense. L'idée de paix prônée par Coubertin est retenue dans des Armées du monde pour faire naître et entretenir un mariage heureux du sport et des arts dans le cadre du Conseil international du sport militaire (CISM) créé en 1948.

Cette exposition *Olympisme-Sport et Paix*, à forte connotation militaire, présente 7 thèmes sur 27 panneaux :

- Les sources antiques
- La renaissance des Jeux olympiques
- La symbolique olympique
- Le sport
- Sport et Armées : une histoire commune
- Sport et modernité
- Paris ville olympique

Une fresque genre affiche des JO (avant que ne paraissent les affiches des Jeux) et une sculpture accompagnent l'expo. Ce projet obtient le label Olympiade culturelle.

Inaugurée le 16 février 2024 par le Commissaire aux Sports militaires et le Président de la FNJ dans le grand hall Colonel Debrus du CNSD cette expo est un évènement et un suc-

cès. Prise en compte par l'Institution militaire, elle est itinérante et tourne dans différentes réunions y compris celles du CISM, ainsi que dans les comités régionaux de la FNJ.

De par la volonté du général Paul SANZEY, actuel commandant du CNSD, cette exposition est intitulée *Olympisme-Sport et Paix*. Elle retrace parfaitement le lien qui existe entre le sport pratiqué dans le civil et celui pratiqué dans les armées. Rappelons qu'avec l'*Armée de champions* les armées sont fortement engagées dans la recherche de la performance, conjointement avec le Ministère chargé des Sports et le CNOSF.

Objectif prioritaire de l'action menée : démontrer, auprès de jeunes cadres militaires de contact en Entraînement physique militaire et sportif (EPMS) et futurs commandants d'unité, que des armées du monde (aujourd'hui 144 dans le cadre du CISM) intègrent l'idée que le sport peut atténuer les effets néfastes des conflits.

Publications

Deux livres

- **JOINVILLE à PAU- LE- HAMEAU**
par le béarnais Jean-Claude RAUFASTTE,
- **ANTIBES et le SPORT MILITAIRE**
par Bernard MACCARIO.

Les auteurs s'attachent à faire connaître ces deux écoles font partie de celles qui, partant de Joinville, ont abouti aujourd'hui à l'INSEP et au CNSD.

Les écoles de cadres d'EPMS appliquent au fil du temps les doctrines des pratiques des sports dans les Armées en les rendant toujours plus efficaces. Les médecins militaires ont apporté leur contribution pour la sécurité des pratiquants et la recherche de la performance.

Des articles

Ils paraissent dans nos organes de diffusions : le bulletin fédéral, le site internet et pour celles et ceux qui en usent, les réseaux sociaux.

→ « Les Jeux de Montréal »

(Jean-Michel OPRENDEK Président de la FNJ)
Cet article décrit les JO de Montréal avec les performances et les péripéties dont ils sont émaillés ainsi que des émotions toujours improbables. Il prédit l'importance de l'évènement planétaire que seront, toute chose égale par ailleurs, les JO&P de 2024 à Paris.

→ « Passage des flammes JO&P »

(Bernard VERE Vice-président d'honneur de la FNJ)

Les flammes vont sur les sentiers de la gloire sur terre, en mer et dans les airs. C'est un feu sans répit qui se propage pour dire que le sport peut être un outil de cohésion sociale, un artisan de la paix au motif qu'il renforce la reconnaissance et l'opportunité de dialogue local qui fait nation ainsi qu'entre les peuples pour cimenter l'union des bonnes volontés au-delà des frontières.

→ « Ferveur populaire et passion pour un univers sans repère »

(Bernard VERE).

Illustration de l'engagement physique total au travers du Vendée Globe. Les performances et les exploits réalisés par ces gens de mer s'apparentent à ceux des athlètes de haut niveau. La ferveur constatée aux JO&P de Paris est également présente au départ du Vendée Globe. Le parallèle est évident : le sport est rassembleur, source d'immenses émotions et de joies partagées dans des confrontations pacifiques ouvertes au plus grand nombre de genres, races, cultures et nations.

Conférences

De 2020 à 2022, (avant la création du label Terre de Jeux) des conférences ont lieu sur les thèmes des JO&P et le Mouvement Joinvillais aux CREPS de Nancy, Toulouse, à Sophia-Antipolis, à Fontainebleau dans des Maisons de jeunes, en Bretagne dans un centre de loisirs à Lannion ainsi que dans deux collèges de la région parisienne dont celui sensible de Montfermeil. Une conférence a lieu également aux Invalides, en présence du général Arnaud DUPUY de la GRAND'RIVE commandant le CNI devant un parterre d'officiers supérieurs et de

jeunes élèves de clubs sportifs et artistiques de la Défense pour expliquer ce qu'était le BJ. Ce cycle d'interventions assurées à leur début par Jean-Michel OPRENDEK est devenu une orientation.

De 2022 à ce jour, une autre série de conférences est développée par Bernard MACCARIO, Président du comité PACA, dont point n'est besoin de préciser ici les qualités d'historien et de conférencier.

→ « L'armée et le développement de l'Education physique et du sport »

au Lycée Hoche à Versailles, à l'invitation du CRJ d'Ile-de-France ;

→ « Pierre de Coubertin et le sport dans les Armées »

à la Tournée des drapeaux à l'invitation du Ministère des Armées, aux Invalides ;

→ « La signification de l'Olympisme »

au CNSD ;

→ « Le sport militaire, acteur historique des JO »

à Paris, sollicité par le CROS I-d-F et le CRJ d'Ile-de-France ;

Au-delà de l'Ile-de-France, une intervention a lieu auprès de classes d'élèves lors de l'attribution du Trophée Janus national à Bizanos. Et autres interventions Joinvillaises plus confidentielles réalisées en PACA-Corse-Monaco notamment.

Lors de l'AG annuelle 2023 à Royat-Chamalières le professeur Paul DOESTHY traite de « L'olympisme et le sport dans les Armées » dans la salle où sont installés les panneaux de l'exposition Olympisme-Sport et Paix créée par Bernard VERE.

Objectif prioritaire des actions menées : délivrer la connaissance du sport de haut niveau.

Remise du trophée Janus national

Le dieu romain Janus est le dieu des ouvertures, des commencements et des fins. Il est bifrons, une tête tournée vers le passé, l'autre vers l'avenir. Janus possède une grande connaissance du passé et imagine une vraie image du futur. Ce système bicéphale est d'autant plus efficient qu'il fonctionne comme une machine bien réglée.

Le Trophée Janus national récompense la relation pleinement réussie entraîneur/entraîné. Cette qualité fondamentale élevée d'équipe est rarement mise à l'honneur. Ce prix affirme que l'un (l'entraîneur) n'existe pas sans l'autre (l'entraîné) et réciproquement.

"Equipe" signifie un "équipage embarqué pour un même sort". Il se décline en Trophées régionaux. A ce jour, 22 trophées régionaux sont décernés dans 8 régions depuis leur création, à des athlètes de 17 sports olympiques, 2 paralympiques et 1 non olympique.

Objectif prioritaire des actions menées : reconnaître la réussite dans la relation humaine en honorant des athlètes et leurs entraîneurs.



TROPHEE JANUS NATIONAL

Années	Athlètes récipiendaires	Entraîneurs récipiendaires	Sports
2017	D JERENT, Y BOREL, G GRUMIET	Hugues AUBRY	Escrime/Epée
2017	Charline PICON	Cédric LEROY	Planche à voile
2017	Nantenin KEITA	Georges MAISETTI	Para Athlétisme
2019	Perrine LAFFONT	Ludovic DIDIER	Ski bosses
2019	Benjamin DAVIER	Vincent DUCHENE	Para Biathlon
2023	Rodolphe BOUCHE	Salir AIT SAID	Gymnastique
2023	Elodie LORANDI	Régis GAUTIER	Para Natation
2023	Heïdi GAUGAIN	Dorian FOULON	Para Cyclisme
2023	Dorian FOULON	Jean-Marc PANZOU	Para Cyclisme
2024	Manon APITHY BRUNET	Frank BERTHIER	Escrime/Sabre

NB : LE PALMARÈS DE CES ATHLÈTES SITUE LE NIVEAU D'ATTRIBUTION DE CE TROPHÉE EN PLUS DE LEURS TITRES PRESTIGIEUX CERTAINS ATHLÈTES ONT ÉTÉ PORTE-DRAPEAUX DE LA DÉLÉGATION OLYMPIQUE OU PARALYMPIQUE, PORTEURS DE LA FLAMME OLYMPIQUE À SON ARRIVÉE À MARSEILLE ET DE RELAIS EN RELAIS DANS SON PARCOURS JUSQU'À PARIS.

Conclusion

Au regard du particularisme de la FNJ longtemps tournée vers le passé, nous commentons là le détail de nos réalisations en lien direct avec le présent marqué par l'actualité des JO&P de Paris dans le cadre de Terre de Jeux, convaincus du sens de nos activités contemporaines et de leur raison d'être dans l'éventail de ce qui peut être fait en faveur du sport français.

Espoir de voir que l'idée-force de délivrer la connaissance du sport demeure une préoccupation de la communauté éducative regardant déjà vers les JO&P de Los Angeles de 2028. Le slogan FNJ qui caractérise l'ensemble de ces initiatives se résume autour de l'affirmation suivante : " *Le sport pour tous comme moyen d'échange entre les générations* ".

LA FÉMINISATION DU CORPS ARBITRAL FRANÇAIS

PATRICK VAJDA

PRÉSIDENT D'HONNEUR DE L'AFCAM & HONORARY PRESIDENT OF IFSO



L'Association Française du Corps Arbitral Multisports (AFCAM) et l'International Federation for Sports Officials (IFSO) que j'ai eu l'honneur de présider jusqu'au 31/12/2024 ont systématiquement, et depuis plus de trente ans pour l'AFCAM, traité cette problématique de la féminisation d'un corps arbitral particulièrement masculin, et dans les années 90 peu tourné vers l'idée même de féminisation.

Pourtant les femmes arbitres et juges représentent « notre salut » dans un sport globalement en dette en matière de nombre d'arbitres et juges dans la mesure où beaucoup de compétitions se déroulent aujourd'hui sans arbitres. Ce manque pourrait être corrigé par un recours à la gente féminine encore très absente aujourd'hui de nos terrains de sport. Elles sont donc notre seule réelle réserve, bien entendu avec les jeunes et très jeunes.

Mais il reste encore beaucoup de travail sur la féminisation et nous nous y employons avec le Ministère, l'UNSS et l'UE. Si les progrès sont constants ils demeurent insuffisants avec seulement 31% de femmes arbitre ou juges en France

Il y aura bientôt 40 ans Michel DAILLY créait l'AFCAM

Quelques années plus tard vers 1988 nous avons réuni le premier séminaire destiné à l'arbitrage au féminin et nous découvrons un abîme entre les femmes et les hommes. Voici quelques points de cet état des lieux :

- **Pas de vestiaires spécifiques pour les femmes**
- **Les tenues de sport ou de ville étaient celles réservées aux hommes. (boutonnage masculin, cravate, etc...)**
- **Rares étaient les femmes qui arbitraient les hommes, les femmes n'arbitrant que les femmes**

- **Aucun suivi particulier, et des référents toujours masculins**
- **Traitement de la grossesse au même titre qu'une maladie ou qu'un accident (avec rétrogradation)**
- **Des tests physiques identiques pour les femmes et les hommes.**
- **Des passages d'examens délicats pour ne pas dire impossibles avec des examinateurs uniquement masculins et jaloux de leurs prérogatives**

Si avec 31% de femmes notre corps arbitral évolue vers une plus grande féminisation il évolue lentement, malheureusement nous ne pouvons le comparer avec les chiffres de nos voisins puisque la France grâce à l'AFCAM est le seul pays à travailler sur de telles statistiques.

Peut-on dire aujourd'hui que les choses s'arrangent ?

On peut répondre positivement à cette question ; néanmoins si la question évolue positivement, elle se caractérise encore par quelques blocages ou lenteurs :

- Pour les vestiaires cela bouge spécifiquement en fonction des nouvelles constructions.
- Pour les tenues : évolution en cours, mais les cravates pour les tenues officielles sont toujours là.
- Les femmes n'arbitrent que les femmes : sur ce point les progrès sont très lents mais visibles. Stéphanie, Charlotte, Julie sont sans aucun doute des arbitres de très haut niveau international qui officient chez les hommes. Il ne faudrait pas qu'elles demeurent des éléments de communication, la vitrine, d'un corps arbitral qui ne se féminise pas ! Leur présence au plus haut niveau mondial est remarquable et devrait servir à propulser d'autres jeunes femmes vers les hauteurs internationales. Encore faut-il ne pas hésiter à communiquer sur ces leaders, qui sont des précurseurs certes, mais qui prouvent que l'arbitrage n'est pas une affaire de genre mais de travail et de passion.
- La question du suivi et de l'évolution de la carrière d'une femme arbitre demeure quasiment sans réponse. Bien sûr il y a des cas particuliers, comme, par exemple, le hand et le rugby, mais globalement l'évolution est lente. Un tutorat spécifique est-il réellement indispensable ? Nous le pensons car un grand nombre d'événements peuvent venir troubler la carrière d'un arbitre, et ces événements peuvent être très différents selon le genre de l'arbitre considéré. Croyez-vous envisageable qu'une femme arbitre vienne discuter grossesse ou période menstruelle avec un tuteur homme ?
- Traitement de la grossesse au même titre qu'une maladie ou qu'un accident (avec rétrogradation). Quelques fédérations importantes ont fait un gros travail sur ce sujet particulier. Allant jusqu'à prévoir des formations spécifiques durant la grossesse afin de ne pas interrompre la préparation de l'arbitre. Mais là encore plus nombreuses sont celles qui considèrent la grossesse comme un arrêt momentané plus ou moins long selon les capacités physiques de chacune et le sport considéré. Il est démontré que l'on peut continuer à se former durant cette période spécifique et que rétrograder une arbitre pour « arrêt de travail » dans ce cas précis est une grave erreur.
- Les passages d'examens permettant d'ac-

quérir le niveau supérieur demeurent un problème sensible : la féminisation étant un phénomène récent, les jurys d'examens sont encore aujourd'hui très masculins. Survivant d'un machisme basique ces jurys ont du mal à accepter que les femmes viennent dans un domaine autrefois réservé aux hommes ! A l'inverse et fort heureusement certaines fédérations refusant que le fossé se creuse, organisent des sessions spéciales avec uniquement des femmes candidates. Ainsi on ouvre une vraie route vers la parité.

WINS : un projet Erasmus+. Une première mondiale.

Avec le projet Erasmus+ nous avons diligenté une enquête qui a touché 64 pays. Il y a eu 3264 réponses d'arbitres ou juges femmes - un très bon niveau de représentation dans tous les sports, malgré une sur-représentativité de certains pays anglophones et également de l'athlétisme.

Les femmes arbitres ou juges qui ont répondu nous apparaissent particulièrement ravies de leur sort. Cela n'est pas du tout la vision française, mais c'est un fait ! Peut-être qu'une anti-sélection a joué, les personnes heureuses ayant plus tendance à participer à ce genre de questionnaire ; les autres ayant du mal, dans ce type de sondage, à exprimer leurs critiques.

- Ce qui caractérise en priorité l'ensemble des réponses est la manifestation d'un véritable enthousiasme pour l'activité arbitrale ; les femmes arbitres ou juges sont, elles aussi, animées par la passion, mais nous n'en doutons pas, même si la France nous montre que si la passion est là, l'enthousiasme a tendance à disparaître à cause du peu de cas que l'on fait ou que l'on a fait pour l'arbitrage sportif au féminin.
- La seconde caractéristique de ces réponses est qu'elles proviennent de niveaux intellectuels élevés : 70 % des personnes ayant répondu étant titulaires d'une licence ou d'un diplôme de troisième cycle. Ce point est important dans la mesure où il peut expliquer un arrêt de l'arbitrage trop jeune, ces femmes étant happées par leur vie professionnelle. Ce qui cumulé avec la vie de mère de famille crée un obstacle supplémentaire à une carrière longue.
- Troisième caractéristique : quasiment toutes les réponses mentionnent la nécessité d'appartenir à un réseau de soutien, de formation et de tutorat. Une communauté d'arbitres ou juges par exemple afin de pouvoir comparer des expériences ou relater des problèmes. Cette nécessaire communication croisée

semble absente de la plupart des organisations sportives européennes. Si l'on interroge des hommes, moins de 50% d'entre eux y font référence, ce qui explique peut-être que les responsables de l'arbitrage s'en préoccupent peu ou pas du tout !

S'il devient clair que la féminisation du corps arbitral est une nécessité absolue, la féminisation de l'organisation de l'arbitrage n'est pas encore vue comme un problème important. Or c'est certainement l'un des éléments bloquants, ralentissant considérablement l'augmentation du pourcentage de femmes arbitres ou juges dans le sport national et international.

Une enquête, un peu ancienne, j'en conviens, révélait que le pourcentage de femmes dans les commissions d'arbitrage des fédérations internationales des sports Olympiques était en moyenne inférieur à 10%. Or ces commissions font passer les examens internationaux ; je vous laisse juge de la situation.

En conclusion

Si la France sait où elle va, car elle est capable de suivre l'évolution démographique de son corps arbitral, nous demeurons, encore aujourd'hui, les seuls en Europe et dans le Monde à pouvoir annoncer des chiffres fiables. Ces chiffres sont vitaux pour analyser l'évolution de la féminisation mais aussi pour avancer sur la place des jeunes, et analyser les raisons de ceux qui arrêtent trop jeunes et qui furent formés pour rien. Nous sommes indispensables au sport ! Faut-il encore l'écrire ? Malheureusement oui !!!

ENTRE LAUSANNE ET PARIS, LES CERO FONT UNE HALTE À BESANÇON LES 22 ET 23 JUILLET 2024

ADELINE PARRADO

EST DOCTORANTE AU LABORATOIRE G3S - CULTURE, SPORT, SANTÉ, SOCIÉTÉ (EA 460)
À L'UNIVERSITÉ MARIE ET LOUIS PASTEUR DE BESANÇON, SOUS LA DIRECTION D'ÉRIC MONNIN.
ELLE S'INTÉRESSE AUX MOUVEMENTS OLYMPIQUES ET PLUS PARTICULIÈREMENT À L'HÉRITAGE
DES JEUX OLYMPIQUES DANS LA SOCIÉTÉ. ELLE PARTAGE UNE EXPÉRIENCE VÉCUE, QUELQUES
JOURS AVANT LA CÉRÉMONIE DES JEUX OLYMPIQUES DE PARIS : L'ACCUEIL DU 4^{ÈME} COLLOQUE
INTERNATIONAL DES CENTRES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES OLYMPIQUES À BESANÇON
LES 22 ET 23 JUILLET 2024.

UN CERO est un centre d'études et de recherches olympiques qui se doit d'être basés dans une université. Le sigle CERO peut ainsi se décliner sous la forme suivante : CEROU.

L'apparition du 1^{er} Centre d'études et de recherches olympiques a eu lieu en 1989, mais au début il n'y avait pas vraiment d'importance consacré au CERO. C'est seulement lors des dernières décennies que le nombre de centres d'études et de recherches olympiques (CERO) ont augmenté.

C'est lors de la XXX^{ème} Olympiade qui a eu lieu à Londres en 2012, que l'un des Centres d'études et de recherches olympiques décide d'organiser un colloque permettant de réunir tous les représentants des Centres d'études et de recherches olympiques. A la suite de ce colloque, le Brésil va réunir tous les centres d'études olympiques avant l'ouverture des Jeux olympiques de 2016 puis ce sera un Centre d'études de recherches olympiques du Japon qui prendra l'initiative de réunir tout le monde en 2021 mais en visioconférence à cause de la pandémie. Lors des discussions finales de ce 3^{ème} colloque international il a été convenu de poursuivre la tradition, c'est donc le Centre d'études et de recherches olympiques universitaire de Besançon qui accepte la responsabilité d'organiser cette nouvelle édition qui a eu lieu le 22-23 juillet 2024 à Besançon. En 2025, le CIO recense plus de 70 Centre d'études et de recherches olympiques universitaires dans le monde.

Les objectifs des CERO

Un CERO vise à promouvoir l'enseignement, la recherche et la diffusion sur le Mouvement olympique. Tous les CERO sont rattachés à une université qui fonctionne grâce à la contribution de professeurs, de chercheurs et d'étudiants de 3^{ème} cycle. Sa mission est de créer et/ou de diffuser des connaissances sur l'olympisme auprès d'étudiants et d'élaborer des projets de recherches et d'études utiles aux communautés olympiques réparties sur les cinq continents.

Pour exister, un CEROU reçoit l'approbation d'un CNO (Comité National Olympique) par l'intermédiaire d'une lettre officielle signée par le président ou le secrétaire général du Comité national. Cela favorise une parfaite adéquation entre la Charte olympique, le CIO, le mouvement olympique national et l'Université qui accueille un CERO.

Le 4^{ème} colloque international, a réuni :

68 communications

120 participants, venant de 30 nations réparties sur les 5 continents

Plus de 40 centres d'études et de recherches olympiques

Ce rassemblement a permis de mettre en réseaux des chercheurs internationaux afin d'enrichir le dialogue et la collaboration entre les membres. Cela a donc permis de promouvoir la création et la diffusion de la connaissance olympique en partageant des temps de dialogues et de controverses à propos d'enjeux sociétaux majeurs qui bousculent les habitudes des cultures sportives

Présentation du CÉROU de Besançon

Le CEROU (Centre d'Études et de Recherches Olympiques Universitaire) est rattaché à l'université, aujourd'hui devenu Université Marie et Louis Pasteur depuis le 1er janvier 2025. L'université est l'une des plus anciennes universités de France car elle a été fondée en 1423. Basé à Besançon, le CEROU a pris la responsabilité d'organiser un événement international situé entre Lausanne et Paris à quelques jours de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de 2024.

Tout d'abord, il est important de préciser que lors de l'attribution des JOP d'été de Paris 2024, en 2017 à Lima au Pérou, il n'y avait pas de CERO en France. C'est seulement en 2019 que le premier CERO sera créé en France (Besançon) sous l'appellation : CEROU. Centre d'Études et de Recherches Olympiques de l'Université de Franche-Comté sous la direction d'Éric MONNIN vice-président de l'université de Franche-Comté. Le CEROU répond parfaitement, à l'époque, aux demandes du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. En effet, le CEROU lie la pratique sportive à celle de l'éducation et de la culture, de l'athlète et du citoyen, à travers les valeurs de l'olympisme. Pour cela, il est organisé autour de 4 axes stratégiques : l'enseignement, la promotion de l'olympisme, l'expertise et la recherche. L'olympisme est un univers extrêmement diversifié qui réunit plusieurs acteurs (chercheurs, professeurs, organismes, designers, architectes, étudiants, etc.) comme le dit Mr MONNIN c'est un objet frontière. C'est-à-dire que c'est un objet qui arrive à réunir plusieurs acteurs autour d'un objectif commun qui est l'olympisme. Le CEROU est une source de référence pour la connaissance olympique.

Deux missions majeures sont assignées au CEROU :

- ➔ Favoriser des échanges de ressources entre professionnels et chercheurs permettant de promouvoir des activités académiques pour permettre la recherche et stimuler les échanges intellectuels. C'est exactement ce qu'il s'est passé lors du 4^{ème} colloque.
- ➔ Améliorer les connaissances sur la manière dont les valeurs olympiques, les Jeux olympiques et paralympiques en tant qu'événement mondial et le sport peuvent créer une société meilleure.

Objectif prioritaire du 4^{ème} Congrès des CERO : favoriser le croisement de plusieurs thématiques dans une perspective interculturelle

L'objectif prioritaire de ce rassemblement international académique est de rassembler des chercheurs, des universitaires et des experts du mouvement olympique pour réfléchir aux enjeux de l'olympisme et à leur impact sur la société. Cette plateforme de réflexion qui alimente les débats autour de l'olympisme, de son histoire et de son impact actuel, nous a permis d'aborder des thématiques en relation avec l'olympisme et l'héritage dans le cadre de la XXXIII^{ème} Olympiade, Paris 2024.

À travers les conférences qui ont eu lieu, nous avons pu aborder différents sujets dont notamment l'application concrète de l'action « Génération 2024 » pour les Jeux d'été 2024 à Paris. A ce sujet, Marie BARSACQ, directrice exécutive de l'action « Impact et Patrimoine Paris 2024 », a expliqué la conviction qui animait Paris 2024 a : « agir ensemble pour un héritage positif, durable et partagé ». Elle a expliqué de manière concrète l'action « Génération 2024 » pour les Jeux 2024 à Paris en présentant les stratégies mises en place par le gouvernement afin d'anticiper les projets qui, par la suite, laisseront un héritage positif et durable au pays hôte mais également un héri-

tage tangible à destination des territoires accueillant les épreuves, et intangible, en rendant facilement le sport accessible pour tous de manière simple et spontanée.

Le sport a le pouvoir d'apporter des solutions tout en ayant un réel impact sociétal. Pour cela, le gouvernement a décidé d'intégrer des projets afin de combattre les inégalités, la sédentarité en intégrant des éléments de sports au travail « Bouger plus » dans la rue avec le « Design actif » et dans les écoles avec « 30 min d'activités physiques quotidiennes ».

Le label « Génération 2024 » est une passerelle qui permet de faire le lien entre les établissements scolaires et le programme d'appui des JOP. Le rassemblement international a également exploré les perspectives de partenariats numériques entre les différents CEROU, en lien notamment avec le Centre d'études olympiques du CIO, son site internet et son centre de documentation. La proximité des villes de Lausanne et de Besançon a permis également aux congressistes venant des cinq continents de mieux connaître l'histoire et l'évolution de l'Olympisme, en ayant la chance de visiter les archives du centre d'études olympiques implantés dans la ville de Lausanne.

Les effets significatifs pour les participants et pour les institutions participant à ce congrès.

Les échanges lors de cette rencontre internationale ont permis d'apporter des bénéfices tant aux participants qu'aux institutions qui ont été à l'initiative de l'organisation du Congrès. Ainsi, ceux-ci ont pu découvrir le dispositif national français mis en place autour du « Label génération 2024 », qui a permis notamment de renforcer quelques passerelles entre établissements scolaires et le programme d'appui des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) avec la mise en place de la « Semaine olympique et paralympique » (SOP) et les 30 minutes d'activité physique quotidienne. Ces actions permettent de promouvoir le sport pour combattre la sédentarité et l'obésité mais favorisent également l'engagement des jeunes dans des activités sportives et de développer des compétences indispensables en termes d'éducation et de développement personnel : le travail d'équipe, le respect des autres, la gestion de l'effort, le fair-play, l'acceptation de la différence de l'autre.

Le CEROU de Besançon a pour sa part bénéficié d'une visibilité accrue à l'échelle nationale et internationale en tant qu'acteur académique dans la recherche, la promotion du sport et des valeurs olympiques. De plus, l'organisation de ce genre d'événements académiques permet au CEROU d'établir des partenariats avec d'autres universités, d'effectuer éventuellement des échanges universitaires et de bénéficier des financements pour de nouvelles recherches liées à l'olympisme. Cela a permis ainsi de renforcer le maillage avec d'autres centres d'études olympiques universitaires à travers le monde.

Conclusion

Tous ces éléments ont permis de montrer que plusieurs territoires en France ont mis en place des actions pérennes afin de promouvoir à l'échelle nationale et internationale une éducation olympique adaptée aux besoins de chaque âge de la vie. La qualité de cette pérennité fera l'objet d'analyses comparatives avec d'autres contextes culturels qui accueillent également des événements sportifs majeurs. Rendez-vous est pris à Los Angeles à l'été 2028 pour optimiser encore un peu plus les relations historiques et culturelles qu'entretiennent les CEROU entre eux !



LE RÔLE DU CENTRE D'ÉTUDES OLYMPIQUES DU CIO DANS LA MISE EN VALEUR DE L'HÉRITAGE DE COUBERTIN

JOCELIN SÉBASTIANI

SERVICE RECHERCHE ET RÉFÉRENCE, CENTRE D'ÉTUDES OLYMPIQUES. LAUSANNE.

Le Centre d'Études Olympiques du CIO, une référence reconnue pour la connaissance Olympique

Le Centre d'Études Olympiques (CEO) du CIO est l'aboutissement d'un long voyage qui a débuté avec une vision de Pierre de Coubertin. Le fondateur du CIO et des Jeux Olympiques de l'ère moderne a déclaré peu avant sa mort : « *Je n'ai pas pu terminer ce que je devais accomplir. (...) Je crois qu'un Centre d'Études Olympiques aiderait plus que n'importe quoi au maintien et au progrès de mon œuvre* ». Après de premières initiatives, dont la création d'un Institut Olympique International à Berlin en 1938 et de l'Académie Internationale Olympique en 1961, le Centre d'Études Olympiques du CIO a vu le jour sous la présidence de Juan Antonio Samaranch en 1982.

Aujourd'hui, le CEO est reconnu comme source de référence pour la connaissance Olympique, tant pour le Mouvement olympique que pour la communauté universitaire. Nos services sont axés sur la conservation et le partage des connaissances les plus pertinentes sur l'histoire et l'évolution des Jeux et du Mouvement olympique. Nous réunissons et organisons les informations, les partageons et donnons accès à nos collections, en facilitant la recherche et en stimulant les échanges intellectuels sur l'Olympisme.

En collaboration avec un réseau international d'universitaires, notre objectif est de promouvoir les études olympiques, d'enrichir les connaissances et d'encourager le dialogue entre le CIO et le milieu académique. Chaque année, nous finançons des recherches sur l'Olympisme, les Jeux ou le sport d'élite sous l'angle des sciences humaines. Nos collections sont uniques, en effet nous conservons les publications et archives du CIO depuis 1894, dont la correspondance manuscrite de Coubertin. Elles comprennent entre autres les publications des Comités d'Organisation, les dossiers de candidature des villes, des publications émanant des Fédérations Internationales, des Comités Nationaux Olympiques et de très nombreux ouvrages traitant des Jeux Olympiques anciens et modernes, de l'histoire et du développement du Mouvement olympique. Nous mettons également à disposition de nos usagers une large collection de publications académiques (livres, revues, articles, etc.) sur des thématiques liées à la connaissance olympique (art, culture, marketing, droit, management, sociologie, urbanisme, philosophie, etc.).

Afin de servir une audience internationale, l'*Olympic World Library* (<https://library.olympics.com/>) est la plateforme qui permet de consulter nos collections. C'est un catalogue de bibliothèque, outil de recherche et portail d'information. Il contient plus de 40 000 titres dont 12 500 en format électroniques et ne cesse de s'enrichir à travers de nouvelles acquisitions (toutes celles de Paris 2024 par exemple), la numérisation des collections du COJO du passé (par exemple les publications des Jeux s'étant déroulés en Italie ou aux USA), mais aussi à travers le développement d'un réseau international de bi-

bliothèques olympiques.

Chaque année, le CEO supporte la recherche liée aux Jeux Olympiques par le biais de programmes de bourses pour les chercheurs confirmés ou pour les doctorants et les universitaires en début de carrière. Depuis 1999, plus de 300 chercheurs de tous les continents ont bénéficié des programmes de bourses de recherche du CEO. Pour encourager la réflexion, l'apprentissage et l'éducation, nous organisons également deux concours internationaux d'études de cas. Ces concours sont ouverts aux étudiants de premier cycle et de master. Ils jouent le rôle de consultants pour une organisation du Mouvement Olympique sur des défis actuels de gestion stratégique dans le sport international.

Paris 2024 : Une occasion unique de célébrer Pierre de Coubertin

Les Jeux Olympiques de Paris 2024 nous ont donné l'occasion de célébrer la vision et l'héritage de Pierre de Coubertin. Nos objectifs étaient d'offrir des ressources venant de nos collections qui favorisent un dialogue instruit et constructif sur l'homme et son héritage. Il nous tenait à cœur de souligner la vision éducative et humaniste qu'il avait pour le Mouvement olympique. Voici six initiatives que nous avons menées avec cet objectif.

1

Document de référence sur sa vie, sa vision et ses réalisations

Cette publication digitale constitue une ressource de référence unique et accessible, offrant une base intellectuelle solide pour nourrir les initiatives éducatives et culturelles. Co-édités par Stephan Wassong et Gilles Lecocq, il est structuré en 60 articles rédigés par 40 spécialistes membres du Comité International Pierre de Coubertin (CIPC) et du Comité Français Pierre de Coubertin (CFPC). Ces textes sont entièrement référencés avec des sources originales, garantissant ainsi leur authenticité et leur rigueur académique. Ce document couvre toutes les facettes de la vie et de l'œuvre de Coubertin. Rédigés par des spécialistes, les articles sont regroupés sous les sept grands thèmes suivants : 1/ Motivations et initiatives en matière d'éducation des jeunes. 2/ La fondation du Mouvement olympique. 3/ La présidence du CIO. 4/ Sa vision et son soutien au Mouvement olympique après sa présidence. 5/ Promouvoir l'éducation, l'éducation physique, le sport et l'activité physique à travers le Mouvement olympique et au-delà. 6/ Orientation politique, ses intérêts et ses écrits. 7/ Lieux évoquant sa mémoire.

[HTTPS://LIBRARY.OLYMPICS.COM/DEFAULT/DOC/SYRACUSE/3154832/PIERRE-DE-COUBERTIN-VIE-VISION-INFLUENCES-ET-REALISATIONS-DU-FONDATEUR-DES-JEUX-OLYMPIQUES-MODERNES](https://library.olympics.com/default/doc/syracuse/3154832/pierre-de-coubertin-vie-vision-influences-et-realizations-du-fondateur-des-jeux-olympiques-modernes)

2

Ressource éducative : « À la découverte de la vision olympique de Pierre de Coubertin »

Une grande nouveauté pour nous a été la création d'une ressource éducative destinée à faire découvrir la vision de Coubertin à partir de ses propres mots, tout en prolongeant la réflexion et la discussion dans son contexte historique et sociétal. Cette ressource pédagogique, aujourd'hui disponible en sept langues, s'adresse aux enseignants, aux élèves et aux étudiants. Elle aide les enseignants à organiser et à mener des cours sur différents thèmes abordés par Coubertin tout au long de sa vie. Les élèves devraient être en mesure de comprendre comment ces valeurs étaient perçues dans le contexte de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle et d'étendre la réflexion à la société actuelle. Pour ce faire, nous avons utilisé des textes originaux de Coubertin auxquels nous avons ajouté des questions (mais pas de réponses) pour susciter la réflexion et le débat au sein de la classe. Les thèmes abordés incluent : les symboles et les valeurs de l'Olympisme, sa vision du sport pour tous, sa position sur la participation des femmes aux Jeux Olympiques, sa vision de la contribution du sport à la compréhension internationale et à la paix, et l'esprit de chevalerie et de fair-play.

[HTTPS://LIBRARY.OLYMPICS.COM/DEFAULT/DOC/SYRACUSE/3155475/DECouvrez-la-vision-olympique-de-pierre-de-coubertin-un-programme-educatif-base-sur-les-mots-de-pier](https://library.olympics.com/default/doc/syracuse/3155475/decouvrez-la-vision-olympique-de-pierre-de-coubertin-un-programme-educatif-base-sur-les-mots-de-pier)

3

Les textes de Coubertin disponibles en ligne sur l'Olympic World Library

Coubertin, comme tant d'hommes de son statut et de sa génération, a énormément écrit tout au long de sa vie. Il a rédigé environ 16 000 pages : des livres, des brochures et surtout plus d'un millier d'articles ! En tant que pédagogue, le sport et l'éducation physique représente sans surprise un tiers de ses travaux. Mais ses réflexions portaient également sur l'histoire, les arts, la politique, le journalisme, l'hygiène et la santé. Étonnamment les textes sur les Jeux et le Mouvement olympique ne représentent qu'un petit dixième de sa production. Nous disposons ainsi de plus de 300 de ses écrits (articles, brochures, livres, etc.) dont plus des deux tiers sont accessibles en format numérique via l'Olympic World Library, grâce à la collection numérisée et à la collaboration du CIPC. Pour faciliter l'exploration de ces textes, une page dédiée a été créée, avec un moteur de recherche et une frise chronologique pointant sur chaque fichier. La recherche se fait uniquement sur les documents disponibles en format numérique. L'utilisateur tape ses mots-clés et la liste des résultats propose les textes comportant les termes de la recherche. De plus, une page d'accueil permet d'accéder à toutes les ressources sur Pierre de Coubertin disponibles dans nos collections.

[HTTPS://LIBRARY.OLYMPICS.COM/WRITINGS-OF-COUBERTIN.ASPX?LG=FR-FR](https://library.olympics.com/writings-of-coubertin.aspx?lg=fr-fr)

4

Un document de référence sur l'Olympisme de Coubertin à nos jours

L'objectif avec ce document est de fournir les clés de compréhension de l'Olympisme moderne en tant que concept (une tâche loin d'être évidente). Tout d'abord, tel que l'imaginait Coubertin et de quelle manière il l'a exprimé. Ensuite, à travers son évolution dans la Charte olympique. La troisième partie dresse un panorama des acteurs majeurs de l'Olympisme moderne et de leur domaine d'action aujourd'hui. Enfin le dernier chapitre propose quelques pistes de réflexion sur la définition de l'Olympisme tirées d'ouvrages académiques. Grâce à une sélection de ressources, il permet d'approfondir le sujet ainsi que des thèmes connexes tels que l'éducation olympique ou les valeurs fondamentales de l'Olympisme, des sujets chers au baron.

[HTTPS://LIBRARY.OLYMPICS.COM/DEFAULT/DOC/SYRACUSE/2582357/OLYMPISME-DE-COUBERTIN-A-NOS-JOURS-LE-CENTRE-D-ETUDES-OLYMPIQUES](https://library.olympics.com/default/doc/syracuse/2582357/olympisme-de-coubertin-a-nos-jours-le-centre-d-etudes-olympiques)

5

Olympic Knowledge - Essential Readings Series

Grâce à un article du professeur Otto Schantz intitulé « La vision olympique de Coubertin » (en anglais uniquement), les lecteurs peuvent plonger dans une présentation des principales influences et motivations que sous-tendent le travail et les idées de Coubertin. Il fait partie d'une série plus large, les *Olympic Knowledge - Essential Readings Series* qui présente de manière accessible l'histoire, l'évolution et les enjeux sociétaux des Jeux et du Mouvement olympique. Nos lecteurs se voient proposés à travers cette collection 30 articles rédigés par des universitaires de divers horizons, représentant différentes branches des sciences humaines et sociales. À travers leur expertise, ils nous offrent un regard critique sur le Mouvement né il y a 130 ans, qui n'a cessé d'évoluer et de se réinventer pour répondre aux attentes et défis imposés par nos sociétés contemporaines.

[HTTPS://LIBRARY.OLYMPICS.COM/DEFAULT/ESSENTIAL-READINGS.ASPX](https://library.olympics.com/default/essential-readings.aspx)

6

Une série de podcasts pour démystifier Coubertin : « C'est plus compliqué que ça »

Ce dernier produit représente une première pour le CEO. En partenariat avec des professionnels de podcasts historiques, nous avons réalisé quatre épisodes courts (environ 12 minutes par épisode) visant à démystifier certaines légendes et faire découvrir d'autres aspects plus méconnus de l'homme. Lancés juste avant les Jeux de Paris, les épisodes mélangent humour et sérieux. Ils s'adressent à un large public, et portent volontairement des titres attractifs et un brin provocateur : « Non, Coubertin n'était pas totalement opposé au sport féminin », « Non, la guerre n'était pas la philosophie olympique de Coubertin », « Non, Coubertin n'a pas inventé les Jeux Olympiques » et « Non, Coubertin ne s'intéressait pas qu'au sport ». Ces podcasts sont toujours disponibles sur toutes les plateformes dédiées à ce format de contenus. Bien que les Jeux de Paris 2024 soient désormais derrière nous, nos activités pour promouvoir l'héritage du rénovateur des Jeux ne s'arrêtent pas. Avec l'Italie et les États-Unis comme prochains pays hôtes, nos ressources sur la vision et l'héritage de Coubertin continueront à être développées et diffusées pour être des références importantes pour les initiatives culturelles, éducatives et de recherche.

[HTTPS://WWW.OLYMPICS.COM/MUSEUM/EXPLORE/FILMS-AND-AUDIO](https://www.olympics.com/museum/explore/films-and-audio)

VERSANT HISTORIQUE DE LA GAZETTE COUBERTIN

« L'incompréhension du présent naît fatalement de l'ignorance du passé. Mais il n'est peut-être pas moins vain de s'épuiser à comprendre le passé si l'on ne sait rien du présent. »

Bloch, M. (1949). *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Armand Colin.

Le versant historique de la *Gazette Coubertin* est une occasion offerte par le Comité Français Pierre de Coubertin à ses membres et à ses sympathisants pour partager quelques histoires et quelques mémoires vives.

Il peut s'agir d'archives visuelles originales, de lettres inédites, de slogans et de devises, ...

Il s'agit également de mettre en scène des « paroles méconnues, des « actions remarquables » et des « figures oubliées ».

Par ailleurs, à la suite du Congrès du CFPC qui a eu lieu à Nice en 2021, une place est faite pour les arts qui font de l'Olympisme un spectacle vivant. Ainsi au Pentathlon des Muses (1912 Stockholm/1948 Londres) composé de cinq concours à visées artistiques (architecture, littérature, musique, peinture, sculpture), il s'agit d'inscrire au panthéon de la créativité, un Décathlon des Muses en y adjoignant : le théâtre, le cinéma, la photographie, la bande-dessinée et les Arts du Cirque.



UNE DEVISE, UNE MASCOTTE, UN SLOGAN....

ILONA CHIABAUT

LAURÉATE EN 2024 DU PRIX DU CERCLE DES AMIS DE PIERRE DE COUBERTIN, EST DOCTORANTE AU LABORATOIRE BABEL À L'UNIVERSITÉ DE TOULON, SOUS LA DIRECTION DE CARINE DUTEIL ET ARNAUD RICHARD. ELLE S'INTÉRESSE AUX DISCOURS OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES ET PLUS PARTICULIÈREMENT À L'ÉTUDE DES SYMBOLES ET DES VALEURS PROMUS PAR LES INSTANCES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES. ELLE PROPOSE POUR CHAQUE GAZETTE COUBERTIN LA RUBRIQUE « UNE DEVISE, UNE MASCOTTE, UN SLOGAN ».

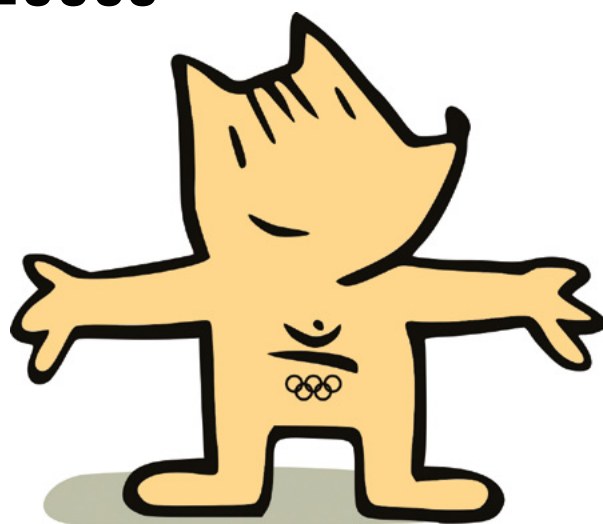
Cobi, la mascotte des Jeux de Barcelone 1992

Le nom de Cobi est un prénom court mais porteur de sens. Il repose sur le schéma phonétique CVCV (consonne – voyelle – consonne – voyelle), particulièrement fluide et facile à prononcer, y compris pour un jeune public et dans un contexte multilingue comme celui de l'Olympisme. De plus, le prénom Cobi est basé sur un jeu de mots inspiré de l'acronyme du Comité d'organisation des Jeux olympiques de Barcelone 1992 : le COOB'92 (Comité International Olympique, n.d.).

Pour concevoir la mascotte, le COJO a lancé un appel à projets. Parmi six finalistes, c'est la proposition de Javier Mariscal qui a été retenue. Son idée initiale d'une crevette a évolué vers un chien des Pyrénées, symbole régional de loyauté et d'affection. Son design s'inspire du style cubiste, en hommage à l'héritage artistique espagnol, et plus particulièrement à Pablo Picasso. Cobi arbore le logo des Jeux, avec les anneaux olympiques sur son ventre. Mariscal ne s'est pas limité à la création de Cobi. Il a aussi créé de la troupe d'amis de Cobi, baptisée *The Cobi Troupe*. Ce groupe d'amis a fait l'objet d'un dessin animé du même nom, produit par le studio BRB Internacional. Destinée aux enfants de 5 à 12 ans, cette série de 26 épisodes visait à faire connaître Cobi, promouvoir les Jeux et transmettre les valeurs olympiques. Petra, la mascotte paralympique de cette édition des Jeux fait partie de ce groupe (Comité International Olympique, n.d.).

Dans une vidéo Youtube du Musée Olympique intitulée « La naissance de Cobi - Interview avec Javier Mariscal », l'artiste explique : « I was always thinking a mascot must be an animal, well a human animal or an animal very human »³ (The Olympic Museum, 2018). Cobi est un animal anthropomorphisé, avec des bras, des jambes, un léger sourire, un groupe d'amis. Des déclinaisons le représentent en train de pratiquer divers sports ou portant un costume (the Olympic Design, n.d.) et il est présenté comme une mascotte capable de ressentir une large quantité d'émotions.

³Traduction « J'ai toujours pensé qu'une mascotte devait être un animal, un animal humain ou un animal très humain ».



→ IMAGE : PNGWING.COM

Pour en savoir plus :

Busquet Duran, J. & Farré, J. (1992). *Acceptance and social appropriation of the Barcelona '92 olympic mascot*.

Comité International Olympique (n.d.). *Barcelone 1992 - Mascotte officielle*.

<https://www.olympics.com/fr/olympic-games/barcelona-1992/mascot>

The Olympic Design (n.d.). *Barcelona 1992 - Mascot*.

<https://www.theolympicdesign.com/olympic-games/mascots/barcelona-1992/>

The Olympic Museum (2018). *La naissance de Cobi - Interview avec Javier Mariscal*.

<https://www.youtube.com/watch?v=qgJmBApe4o>

Magdalinski, T. (2004). *"Cute, Loveable Characters": The Place and Significance of Mascots in the Olympic Movement*. *Olympika*.

Mariscal (n.d.). *Cobi*.

<https://en.mariscal.com/proyectos-new/cobi>

L'ÂME DE COUBERTIN

Ce poème a été lu par son auteur Jacques Guhl lors de la session de clôture du Congrès du Havre organisé par le Comité International Pierre de Coubertin, le 20 septembre 1997 pour le Centenaire du Congrès olympique qui a eu lieu dans cette même ville en 1897



Un homme fit un feu
Jadis en ce temps-là
Un normand visionnaire
A l'intrépide foi
Nourrit un rêve étrange
Nourrit de faire courir
Tous les hommes ensemble
Au clair de la raison

Nourrit de faire courir
Tous les hommes ensemble
En un unique souffle
Une même foulée
Au-delà des prairies
Au-delà des saisons
Avant que dans leur œil
Vienne le mot mépris

Et les hommes ont couru
De ce souffle voulu
Réapprenant le monde
Propageant l'espérance
Des hauts-plateaux d'Afrique
Aux pentes de l'Olympe
Des steppes sibériennes
Aux plaines de l'Oregon

Un homme fit un feu
Tel un cri aimons-nous

Ô fol amour des autres
Ô flamme universelle
Anneaux nous unissant
Au rythme des couleurs
Et nul ne fut plus seul
A l'appel de son nom

Un homme fit un feu
Athènes en fut témoin
Cet homme nous aimait
Qui dit courons ensemble
Emaillons notre effort
De miroirs étonnés
Ô vous regarde-toi
Ô toi regardez-vous

Ô toi la multitude
Ô toi l'enfant du monde
Ô toi l'enfant perdu
Ô toi qui viens frapper
A la porte dorée
Du stade de la vie
Un homme fit un feu
L'as-tu su l'as-tu dit

L'as-tu dit aux étoiles
L'as-tu dit à la voile
Et l'as-tu dit au vent
Qui conduit la pensée

L'as-tu dit seulement
Au pauvre de la rue
Que tu vois le matin
Tendant sa main glacée

Un homme un équipier
Exemple de l'équipe
Debout là près de nous
A chaque coup de rame
A chaque coup de cœur
Sa main sur une épaule
Soulève jusqu'au ciel
De longs envols d'oiseaux

Un homme fit un feu
A l'aube de nos vies
Pour que couve toujours
L'âme de ce feu-là
Dans les mots que l'on dit
Pour qu'à chaque pensée
Brûle dans notre cœur
Quelque chose de lui



→ TABLEAU : AGNÈS GUHL, AG4 LE PLATEARIUM

Agnès Guhl, lauréate du Prix international décerné en 2024 par le Cercle des Amis de Pierre de Coubertin favorise la transmission de l'héritage de Jacques Guhl au sein du fonds d'archives AG4 Le Platearium situé à Sion en Suisse.

C'est l'occasion pour Agnès Guhl de favoriser des actions où un dialogue interculturel se développe entre l'art et le sport dans les espaces urbains et alpins suisses. En 2025, le Platearium sera le théâtre d'une exposition ouverte à des Femmes Artistes Suisses durant l'Euro Féminin 2025 de football qui se déroulera du 2 au 27 juillet 2025

AGNESGUHL@AG4FILM@NETPLUS.CH

LA GAZETTE COUBERTIN N°36-37

DANS LE RÉTROVISEUR

AVEC JEAN-PAUL CALLÈDE



Ode au Sport (1912) : neuf stances au destin supérieur ?...

Sous le double pseudonyme de Georges Hohrod et M. Eschbach, Pierre de Coubertin remporte la Médaille d'or de littérature avec son *Ode au Sport*, à l'occasion des Jeux de Stockholm (1912). L'œuvre est présentée bilingue : une version en langue allemande suivie d'une version en français. C'est la première fois, dans la courte histoire des Jeux de la période moderne, que les concours d'art et de littérature figurent au programme des compétitions. Il est compréhensible que le Président du CIO en exercice se présente sous un - double - patronyme d'emprunt afin de ne pas embarrasser les membres du jury... Deux remarques complémentaires doivent être formulées. Indiquons immédiatement la première. Nous savons que Hohrod est le surnom que Coubertin avait déjà utilisé dans *Le Roman d'un Rallié*, « un roman à clé », selon l'expression de Jean Durry, et une autobiographie à peine déguisée. Par ailleurs, Hohrod est le nom d'un petit village d'Alsace proche de Luttenbach, d'où son épouse est originaire. Quant à Eschbach, c'est un nom de localité assez répandu de part et d'autre du Rhin. Yves-Pierre Bouloungne s'était penché sur la question. Pour autant, c'est le paisible village d'Eschbach-au-Val, situé lui aussi non loin de Luttenbach qui, d'après les investigations de Norbert Müller puis de Jean Durry, permet de résoudre définitivement l'énigme.

En transparence des deux noms d'auteurs, liés l'un à l'autre, l'esprit des lieux est autant la matérialisation d'une ligne de tension entre France et Allemagne que des lieux concrets transcendés par le souffle poétique qui parcourt l'*Ode au Sport*.

Chacune des stances loue la valeur du sport, avec une bonne unité de composition et de rythme. Le commentaire proposé par Daniel Poyán¹, de l'Université Complutense de Madrid, éminente personnalité du Comité International Pierre de Coubertin, est particulièrement éclairant. L'universitaire précise les possibles filiations de cette œuvre : entre autres « un lyrisme choral d'apparat », comme chez Pindare, des réminiscences à rechercher dans l'œuvre d'un Ronsard ou d'un Victor Hugo, sans oublier « l'antécédent le plus proche de l'*Ode au Sport* » constitué, de l'avis de Daniel Poyán, « par les *Cinq Grandes Odes* de Paul Claudel, publiées entre 1904 et 1910 ». Il commente l'œuvre elle-même. « Dès le premier moment, l'attention du lecteur est attiré par le commencement réitéré de chaque strophe : 'O Sport, tu es...' ». Le sport est « essence de vie » (première strophe), une qualité fondamentale que les huit strophes suivantes développent dans son rayonnement absolu : Beauté, Justice, Audace, Honneur, Joie, Fécondité, Progrès et Paix. Les deux dernières valeurs : Progrès et Paix, placent le sport dans son immédiate actualité.

La dernière strophe nous ramène aussi, sans doute, au double pseudonyme choisi par le poète : O Sport, tu es la Paix ! (...) Par toi la jeunesse universelle apprend à se respecter et ainsi la diversité des qualités nationales devient la source d'une pacifique émulation. » L'émulation pacifique que suscite la compétition sportive, au sein d'une jeunesse appréhendée comme universelle, ne re-

tient de la diversité des qualités nationales que les valeurs désintéressées qui ont rythmé les stances précédentes. La guerre entre les nations n'est que destruction, anéantissement provisoire des valeurs portées par le sport et l'Olympisme. Intuition terrible ? Le village d'Hohrod connaîtra bientôt, en 1915, un destin tragique. Les combats de la crête du Linge, ce « Verdun alsacien », sera marqué par la destruction d'Hohrod et de la plupart des villages alentours... Indispensable utopie ? Eschbach, si présent de chaque côté du Rhin, ne résonne-t-il pas comme une potentielle fraternité des peuples voisins et de leurs jeunesses respectives ?

L'autre remarque, annoncée plus haut, est la suivante. Il serait important de savoir quand et comment un public élargi a pu faire le rapprochement entre « les deux lauréats » du concours de littérature des Jeux de 1912 et Coubertin en personne. Aujourd'hui, l'information est tenue pour une évidence. Le Rapport officiel des Jeux olympiques de Stockholm paru en 1913 présente l'*Ode au Sport* dans une version en langue allemande. La *Revue Olympique*, du mois de décembre 1912, pages 179-181, propose la version française de cette Ode. Nous connaissons l'existence d'une plaquette de l'*Ode au Sport* publiée à l'époque par un petit éditeur de Gand². Notons que Pierre Charreton ne fait pas référence à cette création littéraire dans sa monumentale thèse d'État soutenue en 1981³.

Le Rapport officiel des Jeux de la VIIIe Olympiade (Paris 1924) fournit un récapitulatif du palmarès des concours d'art (1912, 1920). La Médaille d'or de littérature des Jeux de Stockholm, décernée à G. Hohrod et M. Eschbach, est attribuée... à l'Allemagne (« Les lauréats olympiques », p. 607). Faut-il y voir un signe avant-coureur de la disgrâce qui va bientôt toucher Coubertin au sein même de l'institution olympique internationale ? Faut-il plutôt s'en tenir à la remarque formulée par Daniel Bermond, journaliste et écrivain, dans sa notice biographique de Coubertin produite au titre des *Commémorations nationales 2013* ? : « Son refus d'une mainmise des États sur l'organisation des Jeux et ses manœuvres pour réintroduire les vaincus de 1918 aux JO [soulèverent] l'opposition du gouvernement français »⁴.

Curieux destin et singulière puissance poétique que cette *Ode au Sport* composée voici plus d'une centaine d'années.

Jean-Paul Callède

1 - Daniel Poyán, « Quelques observations sur la langue de Pierre de Coubertin », *Lettre d'information* du Comité International Pierre de Coubertin, n°1, 1999, p. 15-23.

2 - Georges Hohrod et M. Eschbach, *Ode au Sport*, primée au concours de littérature de la Ve Olympiade, Stockholm, 1912, Gand, Van Doosselaere Ed.

3 - Pierre Charreton, *Le thème du sport dans la littérature française contemporaine. 1870-1970*, Thèse d'État, Université de Nice, 1981 (5 tomes).

4 - Daniel Bermond, « Pierre de Coubertin (1863-1937) », *Commémorations nationales 2013*, Archives Nationales (Actions culturelle et pédagogique), 2013.

SUR LES PAS DE COUBERTIN

ROUTE OLYMPIQUE MONTE-CARLO – NICE OU QUAND SE SUPERPOSENT LES TRACES DE COUBERTIN ET MILLIAT

BERNARD MACCARIO

1

MONACO (PALAIS PRINCIER) 1908

Décision souveraine du Prince Albert 1er de Monaco du 10 novembre 1908 : « Le Comte Albert Gautier est agréé comme Délégué de Notre Principauté au Comité International Olympique. » Monaco devient la 25^e nation représentée au CIO. Albert Gautier est un ami personnel de Pierre de Coubertin. Il sera membre du CIO jusqu'à son décès en 1939.

2

MONACO. MONTE-CARLO, 1921, 1922, 1923

Les Olympiades féminines : premières compétitions internationales d'athlétisme féminin

1921, 1^{ère} édition, organisée par l'*International Sporting Club* de Monaco, avec les représentantes de 4 pays (Angleterre, France, Italie, Suisse). Présence d'Alice Milliat qui accompagne la délégation de Femina Sports.

1922, 2^e édition, id. et 9 pays représentés (Angleterre, Belgique, Danemark, France, Hollande, Italie, Suède et Suisse). Alice Milliat présente.

1923, 3^e édition, co-organisée par l'*International Sporting Club* de Monaco et la Fédération Sportive Féminine Internationale (Alice Milliat définit les conditions de participation des athlètes), 6 pays représentés (Angleterre, Belgique, France, Italie, Suisse et Tchécoslovaquie).

3

MONACO (PALAIS PRINCIER) 1927

26^e session du CIO, organisée à Monaco grâce à l'ardeur du Comte Albert Gautier

Se tiendront également à Monaco les 101^e et 127^e sessions du CIO, respectivement en 1993 et 2014, marquant ainsi le lien privilégié entre le CIO et Monaco, incarné par l'actuel Prince Albert II, président du Comité olympique monégasque, membre du CIO depuis 1985.

4

NICE (CENTRE UNIVERSITAIRE MÉDITERRANÉEN**) 1934

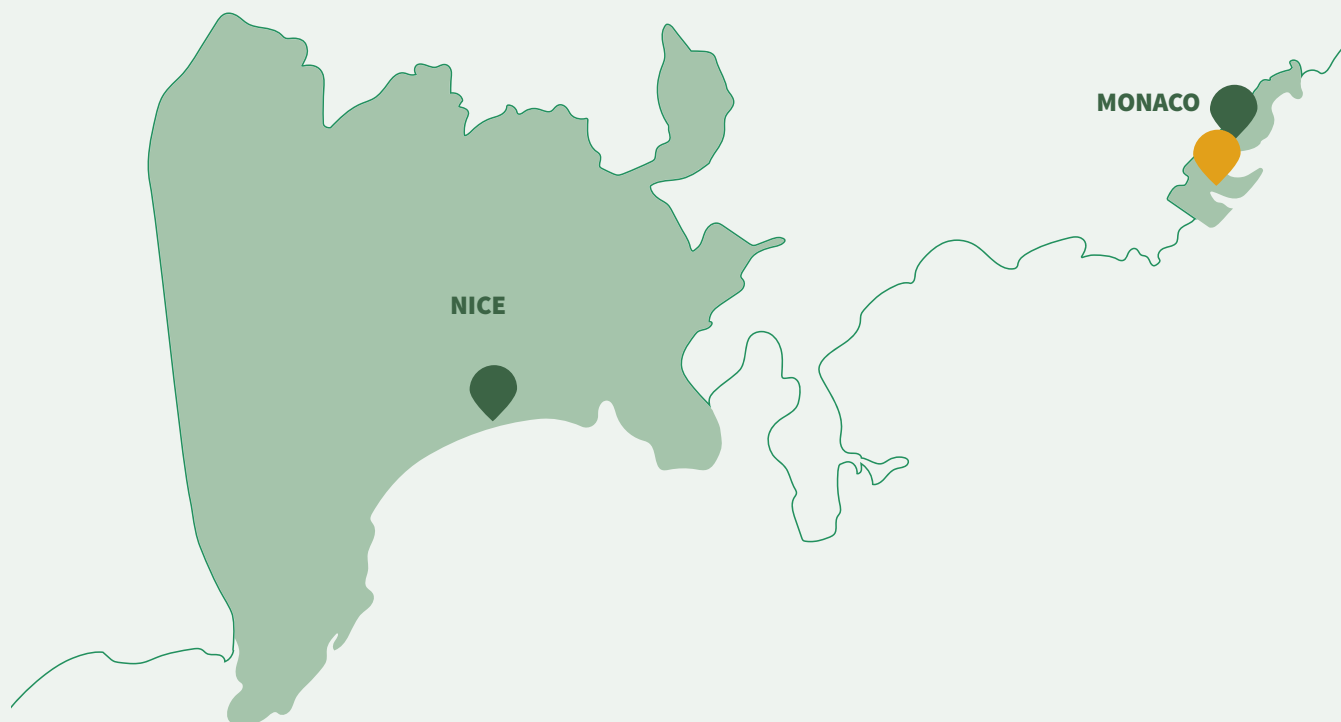
Les 28 février et 1^{er} mars 1934, conférences de Pierre de Coubertin : inauguration d'un enseignement de l'olympisme par deux leçons :

- Doctrine et histoire de l'olympisme et son essence technique,
- Émanations esthétique, philosophique et culturelle de l'olympisme.

Le Comité olympique monégasque (COM) est depuis 1994 présidé par le Prince Albert, d'abord en tant que Prince héritaire, puis à partir de 2005 en tant que Prince Souverain. Comme tous les CNO, sa mission principale est d'engager et de diriger les délégations monégasques aux compétitions olympiques. Il a également mis en place une politique de lutte contre le dopage. Le COM prend aussi une part active dans les Jeux des Petits États Européens, organisés depuis 1985 et accueillis à Monaco (1987, 2007, prévus en 2027), ainsi que dans l'organisation de conférences internationales, telle l'AG des CNO européens (2001).

La création du Centre Universitaire Méditerranéen (CUM) a été entérinée par décret du ministre de l'éducation nationale publié le 18 février 1933,

et son actuel bâtiment, sur la Promenade des Anglais, a été choisi par le Conseil municipal 9 mois plus tard. Pour le maire de l'époque, Jean Médecin, il s'agissait de modifier l'image de la ville, réputée alors essentiellement pour son Carnaval, pour l'associer à un centre de la culture européenne et mondiale. Une volonté concrétisée par le choix de Paul Valéry comme administrateur. Grâce à son entregent, la première année d'existence allait être immédiatement couronnée de succès, Pierre de Coubertin faisant partie des conférenciers de renom, tels le mathématicien Émile Borel, le grand historien de la littérature française Abel Lefranc, ainsi que de nombreux représentants de l'Académie française.



Bibliographie succincte

LIVRES

Comité olympique monégasque. Un siècle d'histoire, Monaco, Comité olympique monégasque, 2010.
Le CUM. De la Mer à la Mer, Ville de Nice.

Patrice Cholley, *Pierre de Coubertin, la deuxième croisade*, Lausanne, Musée Olympique, 1996.
 Bernard Maccario, *Les olympiades féminines de Monte-Carlo*, Nice, Gilletta, 2023.

REVUE

Bernard Maccario, Monaco et l'olympisme sous le règne d'Albert 1^{er}, *Annales monégasques*, n°46, 2024.

EN 2013, LE CFPC CÉLÈBRE LES 150 ANS DE LA NAISSANCE DE PIERRE DE COUBERTIN

RUBRIQUE EN PARTENARIAT AVEC L'AFOS ET L'AICO
[HTTPS://AFOS.NET](https://afos.net) & [HTTPS://AIOLYMPIC.ORG](https://aiolympic.org)

En 2013, le CFPC célèbre les 150 ans de la naissance de Pierre de Coubertin avec son président Alain Calmat et son secrétaire général Gérard Bourguilleau, à travers de multiples initiatives :

UNE REMARQUABLE EXPOSITION

consacrée à sa vie et son œuvre dont le financement a été soutenu par le CNOSF et son secrétaire général, Jean-Pierre Mougin. Celle-ci a occupé pendant 3 mois le rez-de-chaussée de la Maison du sport français,

l'édition

D'UN TIMBRE ET D'UNE ENVELOPPE

« premier jour » dédiés



le tirage d'une
**MÉDAILLE
COMMÉMORATIVE,**



la réalisation

D'UN CD CONSACRÉ À SES ŒUVRES

complètes en lien
avec le CIPC

celle d'une

PIÈCE DE 2 €

à l'effigie de Coubertin.

Grâce à l'entremise de Bernard Ponceblanc, cette célébration a permis l'instauration de liens chaleureux entre le CFPC et le CIPC, notamment grâce aux professeurs Norbert Müller, et Otto Schantz.

LE CFPC À L'ÉCOUTE DE SES ENVIRONNEMENTS CULTURELS

« Il n'est pas trop tard pour commencer aujourd'hui à œuvrer à la qualité de notre relation au monde. Un monde meilleur est possible, un monde où il ne s'agit plus avant tout de disposer d'autrui mais de l'entendre et de lui répondre »

Rosa, H. (2018), *Résonance. Une sociologie de la relation au monde*. La Découverte, p. 527).

Entendre et répondre aux sollicitations des environnements culturels qui gravitent dans et autour du Comité Français Pierre de Coubertin sont deux attitudes qui permettent à celui-ci de mieux connaître d'où il vient et de reconnaître les trois défis majeurs qui s'offrent à lui.

- Développer une réflexion collaborative à propos des caractéristiques de l'évolution d'un nouvel humanisme du sport pour la période 2024/2028.
- Conjuguer les antagonismes et les complémentarités qui animent les territoires sportifs et les territoires olympiques, tant au niveau national qu'au niveau international.
- Imaginer de nouvelles formes de partenariats en vue d'une croissance mutuelle des institutions sportives et des institutions éducatives qui favorisent, sans discrimination, le mieux-être des personnes qui pratiquent des activités physiques, des plus jeunes aux plus âgées.

Aujourd'hui, être héritier d'une Symphonie olympique heureusement inachevée ne va pas de soi pour le Comité Français Pierre de Coubertin, sauf à accepter de faire résonner les sonorités du Sport, de la Santé et de l'Éducation au sein de cultures sportives et olympiques multiples. Les mélodies symphoniques associées à ces résonances supposent la déclinaison de plusieurs formes de dialogues intergénérationnels et interculturels.

C'est dans ce sens que la *Gazette Coubertin* s'inscrit dans une opportune nécessité d'entretenir des liens riches en promesses entre le CNOSF, le CIO et le CIP pour faire d'une éducation olympique universelle une réalité sans cesse à identifier autour de plusieurs repères explicites :

- La recherche constante d'une Unité dans les diversités (en lien avec les initiatives menées par le Président du CIO entre 2013 et 2025).
- La déclinaison des fondements de la formule « Je suis parce que nous sommes » (en lien avec les perspectives proposées par la Présidente du CIO élue en mars 2025 et qui prendra ses fonctions autour du 23 juin 2025)
- La résonance de la devise du Comité international paralympique, « l'Esprit en Mouvement » avec celle qui met en avant « Le Corps en Mouvement, même lorsque celui semble empêché ».

LE MUSÉE NATIONAL DU SPORT FAIT SON CINÉMA



Du 11 avril au 16 novembre, le sport crève l'écran au Musée National du Sport grâce à l'exposition Action ! qui invite à explorer les liens puissants entre le sport et le cinéma, deux phénomènes culturels incontournables de nos sociétés. Une passion commune : sport et cinéma, reflets de notre société.

Sous le commissariat de Gérard Camy et Julien Camy, spécialistes de la thématique, Action ! célèbre l'union du sport et du septième art et retrace l'histoire d'un dialogue constant entre ces deux passions populaires. Nés tous deux à la fin du XIX^e siècle, ils ont grandi ensemble, capturant nos imaginaires, nos émotions et nos aspirations. Autour de six thématiques, l'exposition révèle comment le cinéma s'est emparé des récits héroïques, des drames intenses et des valeurs universelles du sport pour créer des œuvres qui nous touchent, nous inspirent et nous interrogent.

Des premières captations du mouvement qui ont révolutionné notre compréhension du corps humain aux blockbusters contemporains qui magnifient les exploits sportifs, Action ! propose une immersion captivante dans l'univers du cinéma à travers le prisme du sport. Elle met en lumière la manière dont le cinéma a façonné notre perception du sport, en créant des icônes et en popularisant des disciplines, et comment le sport a enrichi le cinéma, en lui offrant des histoires captivantes, des personnages inspirants et des scènes d'action spectaculaires.

Le parcours de l'exposition

L'exposition Action ! se décline en six parties thématiques, chacune explorant une facette spécifique du lien entre le sport et le cinéma : Des origines communes : cette première partie revient sur la naissance simultanée du sport moderne et du cinéma à la fin du XIX^e siècle. Elle explore comment les premières captations du mouvement, notamment grâce aux travaux de pionniers comme Marey et Demeny, ont révolutionné notre compréhension du corps humain et ont posé les bases du langage cinématographique.

Du stade à l'écran : cette section s'intéresse aux sportifs qui ont transcendé leur discipline pour devenir des icônes du cinéma. Elle explore les carrières de ceux qui ont brillé tant sur les terrains que sur les plateaux de tournage, analysant les raisons de leur succès et leur impact sur la culture populaire.

L'histoire plutôt que la victoire : ce troisième acte met en lumière le sport en tant que vecteur d'histoires humaines, de combats sociaux et de quête de sens. Il révèle les récits qui se cachent derrière les exploits, les luttes et les

défis que les sportifs doivent surmonter. Il décrit également la manière dont le cinéma s'empare de ces thématiques pour créer des œuvres engagées et émouvantes.

À la recherche des sensations fortes : cette quatrième scène démontre comment le cinéma capture l'adrénaline, le vertige et l'immersion des sports extrêmes. Elle analyse les techniques cinématographiques utilisées pour retranscrire les sensations fortes ressenties par les sportifs, offrant aux spectateurs des expériences visuelles et émotionnelles intenses. Les films olympiques et les documentaires : pour les nostalgiques des derniers Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, cette partie souligne l'importance des histoires sportives. Des films officiels des Jeux Olympiques aux grands documentaires qui ont marqué l'histoire du cinéma et du sport, elle met en lumière le rôle de ces productions dans la médiatisation du sport et la construction de sa mémoire collective.

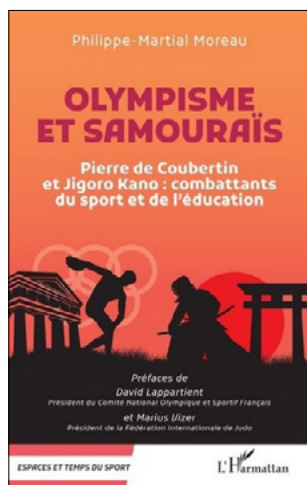
Retour en enfance : en guise de conclusion ce dernier espace se penche sur le sport au cinéma comme territoire d'imaginaire, de nostalgie et de transmission, avec un focus particulier sur le football. Les films et les séries d'animation sportives ont marqué des générations et ont permis au cinéma de contribuer à construire un imaginaire collectif autour du sport.



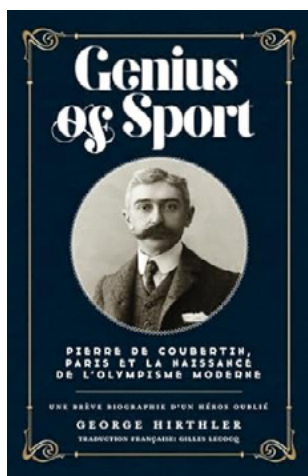
LE CFPC À L'ÉCOUTE DE

PUBLICATIONS SIGNIFICATIVES

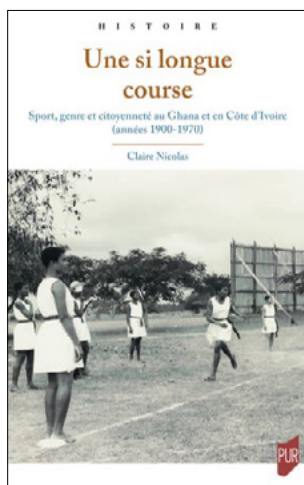
LE CFPC À L'ÉCOUTE



PHILIPPE MARTIAL MOREAU,
LAURÉAT EN 2024 DU PRIX INTERNATIONAL
DÉCERNÉ PAR LE CERCLE DES AMIS DE
PIERRE DE COUBERTIN.
[HTTPS://WWW.EDITIONS-HARMATTAN.FR](https://www.editions-harmattan.fr)



**UN PONT TRANSATLANTIQUE
À RÉNOVER CONSTAMMENT ENTRE UN
OLYMPISME D'HIER ET UN OLYMPISME
D'AUJOURD'HUI.**
[HTTPS://GENIUSOFSPORT.COM](https://geniusofsport.com)



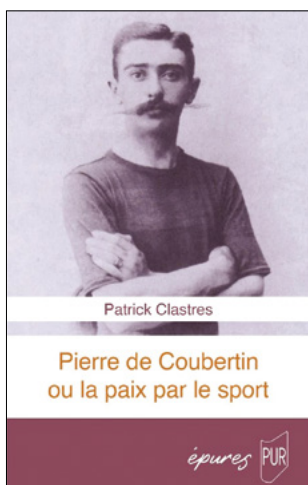
**UN PONT À CONSTRUIRE ENTRE
L'EUROPE ET L'AFRIQUE, D'HIER À
AUJOURD'HUI.**
PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES
(PUR-EDITIONS.FR)



**LE CFPC NE PEUT QU'APPRÉCIER LA
VERSION NUMÉRIQUE DE LA REVUE
OLYMPIQUE DONT L'ANCIENNETÉ
NE L'EMPÊCHE PAS DE S'INTÉRESSER
À DES ENJEUX SOCIÉTAUX
CONTEMPORAINS MAJEURS.**
REVUE OLYMPIQUE - NUMÉRO 123
(TOUCHLINES.COM)



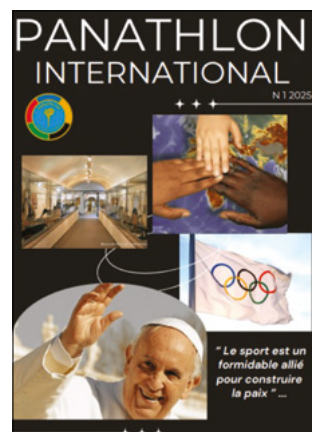
**L'ACADÉMIE INTERNATIONALE
OLYMPIQUE : LE CENTRE MONDIAL
DE L'ÉDUCATION DANS ET PAR
L'OLYMPISME.**
LE CENTRE DE GRAVITÉ DES
DIALOGUES INTERCULTURELS ET
TRANSGÉNÉRATIONNELS ENTRE HIER,
AUJOURD'HUI ET DEMAIN.
[HTTPS://WWW.IOA.ORG.GR](https://www.ioa.org.gr)



**ENTRE GUERRE ET PAIX :
À QUOI SERT LA TRÊVE OLYMPIQUE ?**
PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES
(PUR-EDITIONS.FR)



**LES RÉALITÉS SPORTIVES N'EXISTENT
QUE DANS UN IMAGINAIRE
PARTAGÉ ET DES MYTHOLOGIES
TRANSGÉNÉRATIONNELLES.**
MANDALATOLAUD.EDITIONS@GMAIL.COM
PIERRE.CHAZAUD@WANADOO.FR



**LE PANATHLON INTERNATIONAL
PROMUEUT LES VALEURS DU SPORT
EN TANT QU'OUTIL DE FORMATION
DES PERSONNES À TRAVERS LE MONDE**
[HTTP://PANATHLON-INTERNATIONAL.ORG](http://panathlon-international.org)

TERRITOIRES PROCHES DES CERCLES PIERRE DE COUBERTIN

« C'est un véritable paradoxe que de créer une communauté de citoyens. Comme toutes les inventions de l'homme qui font appel à la raison plutôt qu'aux passions, elle est essentiellement fragile, toujours menacée, toujours à défendre. »
Schnapper, D. (2000). Qu'est-ce que la citoyenneté ?
Gallimard, p. 306.

La Gazette Coubertin s'inscrit dans un ancrage aussi bien historique que contemporain. Elle facilite des dialogues interculturels et intergénérationnels. Elle est également en capacité de s'intégrer dans des dispositifs internationaux, notamment en lien avec le Comité International Pierre de Coubertin, le Comité International Olympique, le Comité International Paralympique et l'Académie Internationale Olympique. C'est l'occasion pour le Comité Français Pierre de Coubertin d'être visible et lisible lorsque celui-ci reconnaît les diversités culturelles qui font résonner entre elles les cultures sportives, les cultures éducatives et les cultures olympiques tant aux niveaux international, national, régional et départemental.

C'est dans cette perspective que le Comité Français Pierre de Coubertin se dote de Cercles régionaux et départementaux Pierre de Coubertin afin de répondre au mieux aux sollicitations qui émanent des membres du Comité National Olympique et Sportif Français. Deux formes d'actions sont privilégiées :

→ Des actions en « nom propre » du Comité Français Pierre de Coubertin et des Cercles Pierre de Coubertin.

→ Des actions en partenariat avec les comités olympiques et sportifs territoriaux et avec des collectivités territoriales, ainsi qu'avec des associations internationales.

La rubrique « Le CFPC à l'écoute des territoires proches des Cercles Pierre de Coubertin » est l'occasion de valoriser les initiatives des membres et des sympathisants du Comité Français Pierre de Coubertin : les Cercles Coubertin départementaux et régionaux (cf. liste ci-contre), mais aussi les CROS et CDOS qui en font partie ou qui lui sont associés. Cette rubrique s'inscrit ainsi dans une perspective de dialogues collaboratifs et interactifs afin de partager des « photos/ documents/essais/événements/... » qui permettent de faire savoir le savoir-faire des acteurs des territoires qui osent rendre publiques leurs initiatives.

Claude Piard (crjpiard@free.fr) assure pour la Gazette Coubertin la synthèse de ces initiatives, en lien avec les correspondants régionaux et départementaux qui sont des traits d'union entre plusieurs cultures éducatives, sportives et olympiques.

Chaque numéro sera donc l'occasion de rendre compte de certaines de ces initiatives, en fonction de l'actualité, comme c'est le cas dans les pages qui suivent des Cercles Coubertin de Seine-Maritime, du Nord, de Seine-et-Marne, du Val d'Oise, des Hauts de France.

Cercle des Amis de Pierre de Coubertin

✉ Contact : Jean Vintzel. Email : jean.vintzel@hotmail.com

Région des Hauts-de-France, Cercle Régional Bernard Jeu

✉ Président : André Leclercq. Email : cerclebjeu@gmail.com

Région d'Île-de-France :

Cercle francilien Pierre de Coubertin

(En partenariat avec le Comité Régional Olympique et Sportif d'Île-de-France).

✉ Contact : Gilles Lecocq. Email : gilleslecocq26@gmail.com

Région de Provence-Alpes-Côte-D'azur,

Cercle Pierre de Coubertin PACA

✉ Président : bernard.maccario@comitecoubertin.fr

Région de Bretagne, Cercle Pierre de Coubertin de Bretagne

✉ Animateur : Bertrand During. Email : beduring@icloud.com

Département du Nord, Cercle Pierre de Coubertin du Nord

✉ Présidente : Colette Andrusyszyn. Email : colettea@luc.asso.fr

Département du Puy-de-Dôme,

Cercle Pierre de Coubertin du Puy de Dôme

✉ Président : Richard Roussel. Email : roussellr@aol.com

Département de Saône-et-Loire,

Cercle Pierre de Coubertin de Saône et Loire

✉ Contact : Bernard Ponceblanc.

Email : bernardponceblanc@franceolympique.com

Département de Seine-Maritime,

Cercle Pierre de Coubertin de Seine Maritime

✉ Président : Alain Delamare. Email : delamarealain@yahoo.fr

Département de Seine-et-Marne, Cercle Pierre de Coubertin de Seine-et-Marne

✉ Animateur : Vincent Kropf. Email : vincent.kropf@wanadoo.fr

Département du Val d'Oise,

Cercle Pierre de Coubertin du Val d'Oise

✉ Président : Jean-Marie Turgis. Email : jm.turgis@orange.fr

A stylized illustration of a hand holding a trophy cup. The hand is rendered in a dark blue color, with fingers wrapped around the base of the cup. The trophy cup is also dark blue, with a wide, flared rim and a handle on the left side. The background is a solid light blue color.

LE CFPC À L'ÉCOUTE | 

ubertin départemental et/ou régional
-**Maritime présidé**



S'inscrivent dans des tiers-lieux historiques et mémoriels qui innovent
**Ici le Château de Mirville qui accueille un événement sous
 le regard bienveillant de Jaques de Navacelle**

Ici le Challenge Croquet Pierre de Coubertin,

Accompagnent l'engagement d'une institution culturelle à finalités sportives et éducatives

**Ici le Club de Croquet de Catenay et son représentant
Laurent Lannay**



→ **PHOTO CERCLE COUBERTIN DE SEINE-MARITIME**
3 HOMMES ET UN TROPHÉE
DE GAUCHE À DROITE : LAURENT LANNAY, PORTEUR
DU TROPHÉE COUBERTIN, JACQUES DE NAVACELLE
ET ALAIN DELAMARE



LE CERCLE DES AMIS DE PIERRE DE COUBERTIN

CERCLE SEINE-MARITIME

CERCLE NORD

CERCLE REGIONAL
HAUTS-DE-FRANCE

CERCLE REGIONAL
BRETAGNE

CERCLE REGIONAL
ÎLE-DE-FRANCE

CERCLE VAL D'OISE

CERCLE
SAÔNE-ET-LOIRE

CERCLE REGIONAL
PACA

CERCLE
SEINE ET MARNE

CERCLE PUY-DE-DÔME

CERCLE NORD COLETTE ANDRUSYSZYN

Le cercle départemental Nord, crée en 2017, s'appuie sur le CDOS NORD. Le Cercle impulse avec les municipalités volontaires des initiatives qui ont pour but de rapprocher toute la population autour des valeurs de l'olympisme. En 2025, du 21 au 27 mai nous avons ainsi accompagné la 7^{ème} SEMAINE PIERRE DE COUBERTIN DE WATTIGNIES. Ce rendez-vous festif, sportif et culturel résonne avec les valeurs olympiques attribuée chacune à une journée pour en être le fil rouge. Ainsi, autour du RESPECT, de L'AMITIE, de L'EXCELLENCE, de LA

CITOYENNETE et de LA FRATERNITE se sont retrouvés les jeunes des écoles et collèges, les clubs, les centres sociaux, le personnel municipal et tous les citoyens de la ville pour des animations Sport-Santé, des rencontres sportives, des animations découvertes, des expositions, du théâtre et de la musique... Lors de l'Assemblée Générale du Comité Français Pierre de Coubertin du 5 décembre 2024, la ville de WATTIGNIES a reçu le « LABEL GRANDE CAUSE NATIONALE ». Trois autres villes du Nord, BOURBOURG, WALLERS et DOUCHY ont rejoint ce concept créé par le CERCLE.

CERCLE SEINE ET MARNE VINCENT KROPP

Concernant le cercle Pierre de Coubertin de Seine-et-Marne, nous avons œuvré à la diffusion et à la promotion du livre sur Pierre de Coubertin édité par le Cercle Coubertin et de CDOS 77. Le format, le contenu et le visuel sont des éléments appréciés par l'ensemble du public touché. Par ailleurs, en partenariat avec le CDOS 77, le Cercle était présent sur les relais des flammes. La Seine-et-Marne a été traversée par la flamme olympique le 20 juillet 2024, avec une arrivée à Meaux. Le livre figurait en bonne place sur le stand départemental. Ce livre a d'ailleurs été remis à Mme Buisson, emblématique institutrice melloise qui a allumé la vasque.

Le 27 août 2024, ce fût la flamme paralympique qui était présente en Seine-et-Marne avec une action continue sur la journée à Trilport. Là aussi le grand public a pu découvrir quelques valeurs éducatives et quelques valeurs olympiques qui s'intéressent à la pratique d'activités physiques adaptées à chaque âge de la vie. L'ouvrage a aussi servi lors des interventions auprès des classes engagées dans le dispositif « classe olympique » du CDOS 77. En 2025, la perspective est de continuer à aller dans les écoles et collèges pour parler du baron Pierre de Coubertin, notamment lors de la SOP et d'accompagner les projets pédagogiques qui se dessineront en vue des JOP d'hiver 2026 et 2030.

CERCLE VAL-D'OISE JEAN-LOUIS BAI

Le Cercle du Val-d'Oise regroupe 15 membres assidus issus de diverses institutions sportives et éducatives. C'est par le biais de ce modeste réseau d'amitiés que le Cercle a pu être invité à participer aux Olympiades de la Jeunesse organisées par la Société des Membres de la Légion d'Honneur (<https://www.smlh.fr>) au stade Sébastien Charléty, tout près de la Maison du Sport où se trouve le CNOSF. A cette occasion le CFPC était représenté par Gilles Lecocq, Jacqueline Rocher et Edith Zitouni.

Pour le Cercle proprement dit l'année 2024 avait déjà commencé depuis novembre 2023 dans l'amphithéâtre de la mairie d'Argenteuil. Pour répondre à la demande de la société d'histoire locale (SHAAP), Gilles Lecocq, Claude Piard et Jean-Marie Turgis y ont assuré une conférence symphonique à 3 voix. Christophe Ait Braham, président de l'AICO (<https://aiolympic.org>) et membre de la commission culture du CIO a accepté pour sa part d'animer les débats. La nombreuse assistance a pu bénéficier de l'exposition d'une partie de ses collections personnelles. Enrichie de contributions spontanées de participants, cette conférence-débat a fait l'objet d'un ouvrage (version numérique : <https://www.argenteuil.fr/fr/kiosque/shaap-ndeg47-bulletin-de-la-societe-historique-et-archeologique-dargenteuil>)

Par ailleurs, les commentaires éclairés du rapport officiel des Jeux de 1924 par Christophe Ait Braham fut l'occasion pour beaucoup de découvrir l'investissement du département de la Seine-et-Oise au cours de cet événement, Argenteuil se chargeant de célébrer les activités nautiques. Le cercle Coubertin du Val d'Oise et ses partenaires (Médailleurs J.S., Fair Play et CDOS) se sont chargés de célébrer un siècle plus tard l'épreuve du marathon qui fut couru le 13 juillet 1924 à travers 5 grandes villes du département. Cette célébration fut réalisée le 14 octobre 2024 dans chacune de ces villes. A cette occasion, un rallye cyclotouriste a relié les cinq villes, tandis que quelques collections de Christophe Ait Braham, dont une torche d'Atlanta 1996, furent exposées pour faire œuvre d'héritage de mémoires centenaires.

Au total, plus de 800 enfants et adolescents ont pu participer à travers les 5 sites et ont parcouru à travers diverses épreuves et relais la distance de Vintimille à Dunkerque. En 2025, cette célébration sera reconduite le 13 juillet, ce qui permettra à travers l'évocation des Olympiades de la République organisées par la Révolution française de rattacher l'événement à l'éducation à la citoyenneté. Il est prévu également d'élargir la participation aux autres communes du département, à charge pour celles-ci d'organiser leur propre rallye pour venir « chercher la flamme » à un des 5 points relais.

CERCLE REGIONAL HAUTS-DE-FRANCE ANDRÉ LECLERQ

Si les cercles départementaux ont vocation à accompagner, susciter, voire organiser, des actions de promotion des valeurs olympiques en direction de publics divers, celle des cercles régionaux est d'alimenter la réflexion sous-jacente, en lien avec les institutions de recherche de leur région. Le cercle Hauts-de-France - dont le bureau est composé d'André LECLERQ président, Philippe MANGUETTE et Gérard VANESTLANDE vice-présidents, Guillaume DELCOURT secrétaire général, Jean-Marc SILVAIN trésorier - s'est attaché en particulier à deux aspects de cette mission.

Programme MéMoS

Les archives départementales du Nord (ADN) ont visité le 8 mars 2024 la maison régionale des sports qui conserve les archives du sport dont plusieurs fonds sont en attente de classement. Lors de leur dépôt aux ADN l'accès illimité pour les membres du Cercle est ajouté à la convention de don. Puis, suite au colloque des ADN du 22 juin 2024 consacré à la présentation et la réactivation du programme MéMoS (Mémoire du Mouvement Sportif), trois stagiaires ont été recrutés afin d'établir un inventaire et un classement des ouvrages de la bibliothèque pour une meilleure visibilité. Également des courriers types à destination des ligues, comités régionaux et dirigeants ont été établis pour les sensibiliser à la sauvegarde des fonds d'archives. L'évolution des relations entre les ADN et le Cercle régional des Hauts de France est visible sur le site :

<https://archivesdepartementales.lenord.fr>

Archives Bernard Jeu

Pour donner suite au dépôt d'une part importante de la bibliothèque de Bernard Jeu à la bibliothèque universitaire de russe, les services de l'université de Lille envisagent une information interne sur la disponibilité des revues et des périodiques sportifs du Nord détenus à l'état de microfilms par le CAMT de Roubaix. L'ouvrage posthume de Bernard Jeu *Le sport, l'émotion, l'histoire*, retrouvé à cette occasion, transcrit au format électronique est désormais publiable en l'état, avec les corrections réalisées et les précisions introduites. Une note de l'éditeur préviendra de son caractère inachevé et de la date de son écriture. Une introduction du président de l'université de Lille, collègue de Bernard Jeu, est attendue. La publication est engagée auprès d'une maison d'édition la plus à même d'accompagner l'héritage de Bernard Jeu, un dirigeant sportif engagé et un philosophe convaincant.

CERCLE SEINE MARITIME ALAIN DELAMARE

Pour le cercle de Seine-Maritime l'événement majeur de l'année 2024 restera l'Odyssée de la Flamme qui a relié le sanctuaire d'Olympie aux côtes françaises. Un reportage photographique a permis à des mémoires mythiques de s'incarner lors d'un reportage photographique associé à un Concours et à la mise en place d'une exposition itinérante en Seine-Maritime. Cette exposition de 24 photos a circulé de Mirville à la Caisse d'Epargne de Bois Guillaume, de Paluel à l'hôtel du Casino de Saint Valéry (Hôtel du Casino), de Grand Couronne à Grainville-la-Teinturière où avait lieu le Congrès du Crédit Agricole, de Montville à Rouen, notamment à la Maison des jeunes et à l'Université. Les grilles du Conseil départemental ont également accueilli l'exposition tandis que différentes interventions furent proposées auprès des enfants du Havre et de Sotteville. Afin de faire fructifier cet héritage le Cercle de Seine-Maritime est en contact régulier avec le Centre d'Etudes et de Recherches Olympiques de l'université de Rouen en vue d'actions communes pour les mois qui viennent. C'est l'occasion pour le CEROUEN et le Cercle de développer des collaborations avec la Revue « Etudes Normandes », en lien avec l'exposition « Odyssée de la Flamme ». Les actions du Cercle bénéficient régulièrement d'une couverture médiatique.

Une synthèse de ces supports médiatiques est accessible sur le site <http://www.comitecoubertin.fr> Le Cercle Coubertin inscrit ses actions pour 2025 dans une perspective qui peut l'amener à accueillir le colloque du CFPC en octobre 2027. Par ailleurs, la situation géographique de la Seine-Maritime par rapport à l'embouchure de la Seine est l'occasion de répliquer une régate nautique virtuelle comme ce fut la cas lors du Congrès du CFPC qui a eu lieu à Calais en octobre 2023.



LE COMITÉ FRANÇAIS PIERRE DE COUBERTIN EN 2025



Les membres du Conseil d'administration pour l'olympiade 2024/2028

Jean-Claude ANDRIEUX, Colette ANDRUSYSZYN, Francis AUBERTIN, Françoise BARTHELEMY, Adriana BURGAIN, Evelyne CIRIEGI, Laurence COSTE, Ivan COSTE-MANIERE, Diane DE NAVACELLE DE COUBERTIN, Alain DELAMARE, Carine DUTEIL, François GRANET, Pierre GREGOIRE, Agnès GUHL, Jean-Pierre GUILBERT, Stéphane HATOT, Gilles LECOCQ, Bernard MACCARIO (président), Annick MALET, Thierry MESSINA, Marie-Lou NOIROT, Claude PIARD, Bruno PIECKOWIAK, Bernard PONCEBLANC, Agnès RAFFIN, Jacqueline ROCHER, Bernard SAINT-JEAN, Jean VINTZEL, Edith ZITOUNI.

Tandis que Pierre de Coubertin a la tête ailleurs...

...Le CA du CFPC élu le 5 décembre 2024, dans les locaux du CNOSF, est prêt à **voir loin, à parler franc et à agir ferme !**

Les membres du bureau exécutif



PRÉSIDENT BERNARD MACCARIO

Inspecteur d'académie honoraire, Bernard Maccario a exercé plusieurs responsabilités de direction au sein du ministère de l'éducation nationale, du ministère des sports, ainsi que dans les collectivités territoriales. Auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire de l'éducation physique et du sport, il est administrateur du Comité français Pierre de Coubertin depuis 2021.



SECRÉTAIRE GÉNÉRAL THIERRY MESSINA

Cadre administratif à la retraite, Thierry Messina occupe le poste de secrétaire général du CFPC depuis 2020. Fidèle à ses engagements, il entend continuer à faire rayonner les valeurs du sport et de l'Olympisme au service de celles de la République, à travers les actions du comité.



SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE JACQUELINE ROCHER

Assistante de Direction et engagée à la FSCF depuis 2004, Jacqueline Rocher souhaite mettre ses compétences au service du Comité pour promouvoir les valeurs humanistes et éducatives de Pierre de Coubertin.



VICE-PRÉSIDENT, EN CHARGE DU PÔLE PARTAGE **IVAN COSTE-MANIÈRE**

Professeur des Grandes Écoles, Ivan Coste-Manière s'engage depuis plusieurs années au sein du CFPC pour transmettre la vision et l'héritage du Baron en développant et partageant ses savoir-faire et savoir-être.



TRÉSORIER GÉNÉRAL **BRUNO PIECKOWIAK**

Président du CDOS Pas-de-Calais, Bruno Pieckowiak met son expertise en gestion budgétaire et de projet au service du Comité. Engagé dans la promotion des valeurs olympiques et l'héritage du fondateur des jeux olympiques modernes. En tant que trésorier mon rôle est essentiel pour assurer la gestion rigoureuse et transparente des finances du Comité il se positionne comme une personnalité solide pour le poste de trésorier.



VICE-PRÉSIDENT, EN CHARGE DU PÔLE CULTURE **GILLES LECOQ**

Professeur émérite de psychologie du sport à l'Institut Catholique de Paris, Gilles Lecocq s'engage à promouvoir les valeurs contemporaines de l'olympisme et du paralympisme, héritées de la vision des fondateurs du Mouvement olympique.



VICE-PRÉSIDENTE, EN CHARGE DE PÔLE SOCIÉTÉ **EVELYNE CIRIÉGY**

Présidente du CROS Île-de-France depuis 2013, Evelyne Ciriégy souhaite renforcer l'ancrage territorial du CFPC et accroître sa visibilité auprès des acteurs du mouvement sportif, en alignant sa vision et sa mission.



VICE-PRÉSIDENT, EN CHARGE DU PÔLE DÉVELOPPEMENT **BERNARD PONCEBLANC**

Président du CDOS de Saône-et-Loire depuis 2011, Bernard Ponceblanc renouvelle son engagement au CFPC pour défendre et développer les valeurs olympiques, fidèles à la vision du Baron, en France et à l'international.



VICE-PRÉSIDENT, EN CHARGE DU PÔLE HÉRITAGE **BERNARD SAINT-JEAN**

Bernard Saint-Jean soutient les valeurs portées par le Comité Coubertin. Il est convaincu du bien-fondé de la pratique sportive en terme d'apprentissage fondamental. Il a fait sienne la pensée de Michel Serres sur la pertinence du sport pour apprendre des concepts de droit et de collectif au plus jeune âge. Il est soucieux de favoriser à chaque instant un climat d'échange, d'écoute et de compréhension pour oeuvrer à un degré de civilisation plus avancé.



MEMBRE DU BUREAU, EN CHARGE DU COLLOQUE 2025 **CARINE DUTEIL**

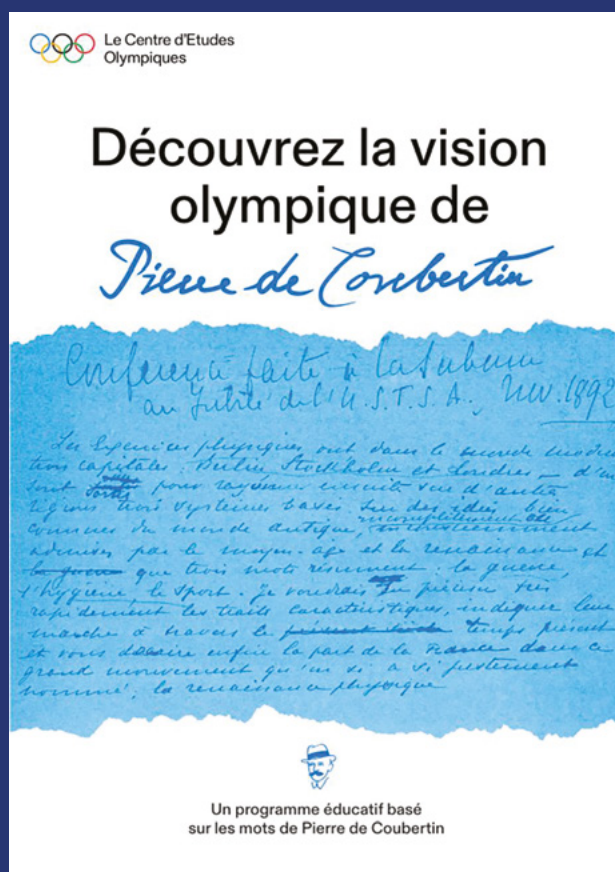
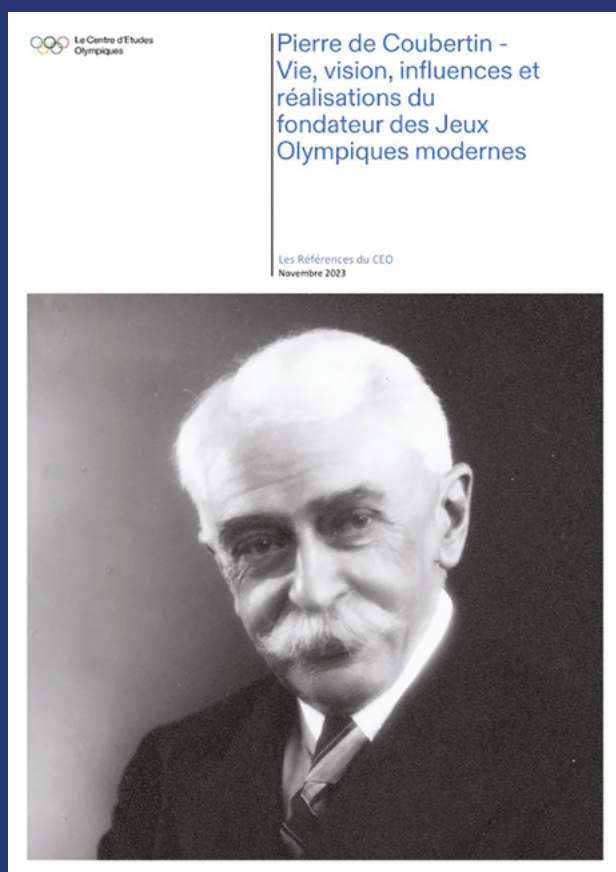
Maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication à l'Université de Limoges, Carine Duteil met son expertise en rhétorique et communication au service du Comité Coubertin. Engagée pour la transmission des valeurs olympiques, elle contribue activement à l'organisation des Colloques et à la diffusion des savoirs.



MEMBRE ASSOCIÉ AU BE POUR LA GESTION DES RÉSEAUX SOCIAUX **MARIE LOU NOIROT**

Marie Lou Noirot est diplômée de deux masters en management du sport international et olympique. Elle s'est spécialisée en éducation et culture olympique et paralympique, ainsi qu'en gestion des bénévoles lors d'événements sportifs. Son engagement au sein du CFPC reflète sa volonté de faire vivre l'héritage de Pierre de Coubertin en promouvant les valeurs éducatives et humaines du sport.

Écoutons la symphonie inachevée de Pierre de Coubertin, aujourd'hui ...



... afin de faire résonner **ENSEMBLE**,
dès demain, les sonorités du Sport,
de la Culture, de l'Education et de la Santé

Gilles Lecocq,
28 novembre 2024,
Pôle Culture du Comité Français Pierre de Coubertin